

**couperin.org**

Consortium Unifié des Établissements Universitaires et  
de Recherche pour l'Accès aux Publications Numériques

# Bibliothèques académiques et livres numériques 2017

Enquête e-books du consortium Couperin, 2017



---

# Bibliothèques académiques et livres numériques 2017

---

## Table des matières

---

<b>Synthèse</b>	<b>3</b>
<b>Nature des répondants</b>	<b>6</b>
<b>Budget et nature des acquisitions</b>	<b>7</b>
Souscrivez-vous, achetez-vous ou êtes-vous abonnés à des livres électroniques ?	7
Quel est votre budget pour les livres électroniques ?	7
Quel est le montant de vos dépenses 2016 TTC ? (pour l'ensemble achats et abonnements)	8
Que représente ce budget par rapport aux autres dépenses documentaires en pourcentage ?	9
Que représente ce budget par rapport aux autres dépenses électroniques en pourcentage ?	10
Quelles les formules de souscription que vous avez choisies pour les achats pérennes ?	10
Combien de titres avez-vous achetés en 2016 ?	12
Quelles sont les formules de souscription que vous avez choisies pour les abonnements ?	13
A combien de titres vous êtes-vous abonnés en 2016 ?	13
Quels sont vos fournisseurs d'e-books en abonnement en 2016 ?	14
Quels sont vos fournisseurs d'e-books en achat pérenne en 2016 ?	14
Combien de livres électroniques avez-vous souscrits / acquis par discipline en 2016 ?	17
Avez-vous l'occasion de télécharger des e-books achetés en achat pérenne à des fins de conservation ?	18
<b>Politique documentaire</b>	<b>19</b>
Avez-vous un marché pour encadrer vos acquisitions de livres numériques ?	19
Si oui, sous quelle forme ?	20
Si oui, quel est le périmètre de votre marché ?	21
Qui sélectionne les livres électroniques au sein de votre établissement ?	22
Substitution des monographies papiers par les monographies électroniques	22
Complémentarité : des monographies papiers sont complétées par les monographies électroniques	23
Doublonnage : les monographies papiers doublonnent les monographies électroniques	24
Commentaires	25
Y a-t-il des freins aux acquisitions de livres électroniques ?	25
Si oui, de quel ordre ?	26
Effectuez-vous des achats à la demande des enseignants-chercheurs ?	27

Quelles sont les maisons d'édition (ex : Gallimard, LGDJ...) dont vous souhaiteriez que le catalogue soit accessible sous format électronique ?	27
<b>Accès et signalement</b>	<b>28</b>
Quelles sont les modalités de signalement des e-books dans votre établissement ?	28
Comment valorisez-vous vos livres électroniques ? Valorisation numérique	29
Comment valorisez-vous vos livres électroniques ? Valorisation physique	31
Combien d'ETP travaillent à l'acquisition et au signalement des e-books ?	32
Signalez-vous les e-books gratuits (type DOAB, Gutenberg...) ?	33
Signalez-vous les e-books acquis en licence nationale (ISTEX) ?	34
Quels sont les freins au signalement ?	35
Organisez-vous des formations autour de votre offre d'e-books ?	36
Si oui, détaillez	36
Si oui, ces formations s'adressent...	37
Avez-vous effectué des enquêtes ou focus group sur l'usage des e-books par votre communauté?	38
<b>Usages et statistiques</b>	<b>39</b>
Collectez-vous des données statistiques d'usage pour les e-books ?	39
Si oui, quels outils utilisez-vous ?	39
Mettez-vous en rapport les données d'usage des e-books avec les données issues de votre SIGB?	40
Mettez-vous en rapport ces statistiques avec les choix d'acquisitions, d'allocations de budgets ?	42
<b>Annexe : liste des éditeurs demandés</b>	<b>43</b>

# Synthèse

---

## Contexte et généralités

En mai 2017, la Cellule e-book du consortium Couperin lançait cette nouvelle enquête sur les usages du livre numérique en bibliothèque académique. Partant du constat que l'offre de livres électroniques s'accroît et se diversifie, l'enquête avait pour but :

- d'effectuer un comparatif avec les résultats de l'enquête 2009, sachant que l'éventail des questions était moins large à cette époque ;
- de sonder les membres de Couperin sur les modèles économiques pertinents ;
- de collecter et diffuser les bonnes pratiques des établissements ;
- de dégager des préoccupations émergentes.

L'ambition de l'enquête, comportant 47 questions, est donc large, et vise à compléter les autres enquêtes menées au sein du consortium en identifiant les problématiques propres à ce média.

L'ensemble de la chaîne d'acquisition/ traitement, signalement et valorisation du livre électronique y est abordé. Les questions portaient sur quatre thèmes : les éléments budgétaires, la politique documentaire, l'accès et le signalement, l'utilisation des statistiques.

Cette enquête est un succès, ne serait-ce que du point de vue du nombre d'établissements répondants (85 contre 77 en 2009), et de sa représentativité<sup>1</sup> : 55 BU et assimilées dont les IEP, 6 écoles de commerce, 16 écoles d'ingénieur, 6 organismes de recherche dont la Bibliothèque nationale de France, et 2 autres.

Cette relative diversification des profils s'explique d'une part par l'élargissement du consortium et l'intérêt toujours aussi constant des professionnels pour ce support, d'autre part par l'émergence de pratiques inédites, l'existence de nouvelles contraintes, le développement des technologies, l'amplification du nomadisme qui conditionnent l'exigence de l'utilisateur à vouloir toujours plus d'accès à la documentation et ce quelle que soit l'interface de connexion, le lieu et l'heure. Les bibliothèques sont donc forcées de s'adapter, et, dans ce contexte, les e-books proposent des potentialités très intéressantes.

Au vu des difficultés rencontrées dans les réponses à certaines questions (types de souscription, classification des fournisseurs d'e-books, identification des fournisseurs proposant des statistiques COUNTER), nous constatons encore que l'offre apparaît toujours aussi complexe et peu lisible et que, l'acculturation à l'objet e-book par les professionnels peut encore se révéler difficile. Même si le déséquilibre entre l'offre en langue anglaise et l'offre en français ou dans d'autres langues tant à s'amoinrir, certains secteurs disciplinaires sont encore peu couverts, ou bien s'ils sont couverts, ils ne le sont pas pour tous les niveaux. D'une manière générale, l'offre numérique pour les bibliothèques est très spécifique et reste moins bien fournie que l'offre grand public.

Les frontières typologiques parfois floues avec les bases de données ne participent pas à la bonne intelligibilité de ce support. De plus, l'enquête a mis au jour, mais cela est aussi applicable aux autres ressources numériques (revues, bases de données), une difficulté à construire des indicateurs, notamment par rapport à l'usage de l'imprimé, en termes de politique documentaire.

## Budget et nature des acquisitions

Une part croissante mais relativement modeste des dépenses en ressources numériques est consacrée aux e-books (11,9%), que l'on peut expliquer par la pression forte des Big Deals, de l'inadéquation entre l'offre et la demande, des achats importants encore de monographies imprimées (notamment de manuels) ainsi que des nombreuses restrictions budgétaires. La moyenne des acquisitions est systématiquement plus élevée que la

---

<sup>1</sup> En 2009, le spectre était un peu moins large : 56 université, 4 écoles de commerce, 14 écoles d'ingénieur et 2 organismes de recherche

médiane, indiquant que certains établissements consacrent une part très importante de leur budget à l'acquisition d'ebooks. Les universités bénéficient en général de budgets plus élevés que les organismes de recherche et les écoles.

Les bibliothèques opèrent à part à peu près égale des acquisitions pérennes et des abonnements, l'achat au titre à titre étant privilégié pour les premières, et l pour les seconds. Les modèles tarifaires semblent s'être encore complexifiés, parfois de manière artificielle, de fait, certains sont similaires malgré des appellations différentes (DDA, PDA, EBS, EBA, UCBM...) et mal assimilés par les professionnels. Les universités utilisent plus volontiers tout le panel des modèles. Le paysage éditorial s'est considérablement étoffé depuis 2009, avec l'apparition de nouveaux fournisseurs, la diversification des agrégateurs et de l'offre en français. Plus précisément, les fournisseurs français dominent le marché des abonnements, alors que les achats pérennes sont plus répartis entre les français et étrangers (frilosité traditionnelle des éditeurs français, offre anglophone pléthorique?). On remarque aussi que beaucoup de fournisseurs desservent un très petit nombre d'établissements à la fois, notamment des éditeurs en SHS. Ce sont d'ailleurs les livres en SHS qui sont les plus acquis en termes de volumes.

On constatera avec bonheur une meilleure couverture des négociations Couperin : 54% des acquisitions se faisaient hors Couperin en 2009, 62 à 74% se font dans le cadre consortial en 2017.

### **Politique documentaire et d'achat**

Seule une minorité d'établissements a recours à des procédures normalisées dans le cadre des marchés publics ce qui démontre la difficulté d'élaborer un marché spécifique aux e-books. Les raisons sont multiples : la diversité des plateformes et des modèles rendant difficile la mise en concurrence, une offre fragmentée et mouvante, une offre aussi déficitaire par rapport à une demande toujours très forte de contenus, notamment de niveau Licence, en Français.

Pour ce qui concerne la politique documentaire, un basculement s'est également opéré ces dernières années : les bibliothécaires disciplinaires sont désormais soit décisionnaires soit co-décisionnaires quant à l'acquisition des e-books, ne laissant plus aux seuls responsables des ressources numériques le choix documentaire. Les e-books ne sont pas véritablement intégrés à la politique documentaire formalisée, il est encore difficile d'évaluer la part de substitution, complémentarité, doublonnage avec leurs équivalents imprimés. Le travail comparatif sur les indicateurs notamment ceux collectés par les SIGB reste difficile. Cependant de véritables stratégies documentaires se sont forgées. Ainsi certains établissements ciblent leurs acquisitions sur des éditeurs, des disciplines, des thématiques, des types d'ouvrages particuliers ou des pratiques d'usages très spécifiques favorisant tel mode d'accès sur un autre.

La complexité et la mobilité de l'offre, des modèles économiques et d'accès foisonnants et parfois peu lisibles et contraignants, la difficulté de collecter et de comparer les indicateurs, les budgets contraints sont autant de facteurs expliquant ce manque d'articulation avec la politique documentaire imprimée. Ces facteurs peuvent d'ailleurs constituer autant de freins à l'acquisition. Ils s'additionnent à l'indisponibilité de certains titres ainsi qu'au besoin d'acculturation et à la disponibilité de la part des bibliothécaires disciplinaires souvent occupés à d'autres tâches plus prioritaires. On le constate dans le large spectre des éditeurs (notamment français et grand public) demandés par les collègues dont un nombre significatif proposent déjà des offres.

Cette apparente méconnaissance des collègues sur les e-books d'ores et déjà disponibles traduirait plutôt une mauvaise réponse des éditeurs aux attentes des établissements : absence de certains ouvrages, notamment des éditions récentes, absence d'une offre au titre à titre, absence des titres auprès des fournisseurs retenus par les établissements...

### **Accès et signalement**

Les OPAC restent majoritairement l'outil de signalement le plus commun (73% des répondants), en combinaison souvent avec des outils de découvertes, des listes A to Z, de listes sur les sites Web. Le signalement est encore considéré comme une tâche fastidieuse en raison de la masse de données à traiter, de leurs qualité aléatoires, de la lourdeur des workflows à mettre en place, du nombre encore minoritaire de notices dans le Sudoc, de l'instabilité des bouquets, du manque de personnel. En effet, la plupart des établissements ayant répondu évaluent à 1 ETP ou moins le personnel dédié à l'acquisition et au signalement des e-books.

Cependant les établissements ont conscience de l'importance de la valorisation des ressources numériques (90% ont mis en place des actions en ce sens) : valorisation numérique (réseaux sociaux, carrousel, envoi de newsletters, blogs

plus rarement), et valorisation physique. Deux tiers des répondants utilisent ainsi des fantômes ou des tables de présentations. Deux tiers également mettent en avant les livres numériques dans les formations, surtout en L et M, et parfois dans des formations dédiées à ce support. Les différentes pratiques de valorisation sont le plus largement implantées en BU. Ces dernières sont par ailleurs les seules à recourir massivement au SUDOC et se distinguent par l'utilisation des réseaux sociaux et la généralisation de la formation.

### **Usages et statistiques**

Les bibliothèques ont considérablement amélioré depuis 2009 la collecte des statistiques d'usages. Aux statistiques Counter se sont ajoutées pour 15 établissements les statistiques collectées par EzPAARSE. Les indicateurs élaborés à partir des statistiques restent majoritairement le coût au téléchargement ou à la consultation, à l'instar du coût par article pour les revues électroniques. Des « hit-parades » sont aussi élaborés. Cependant, peu d'établissements mettent encore en parallèle les statistiques des SIGB même si un certain nombre en a le projet ou la volonté. Ceux qui le font d'ailleurs procèdent par segment sur des collections phares ou des éditeurs précis. Plus de la moitié des établissements pourtant font des statistiques d'usage un critère essentiel de reconduction ou suppression d'abonnement. Afin d'avoir une vision plus large et en même temps plus fine des usages, 20% des établissements (9% en 2009) ont mené des enquêtes qualitatives auprès des usagers.

### **Perspectives de l'enquête**

Ainsi, il serait intéressant dans de futurs approfondissements d'étudier les modes d'utilisation des e-books, d'avoir une vision du parcours de lecture d'un e-book : en d'autres termes de mieux comprendre l'usage du livre électronique par les lecteurs de l'ESR, étudiants et enseignants. La question des indicateurs et de l'articulation fine entre les acquisitions des imprimés, et plus globalement des usages papier / électronique demeure cruciale. Cependant, les livres électroniques sont donc, désormais, bien ancrés dans l'offre mise à disposition par bibliothèques académiques, ils sont mieux appréhendés, mieux signalés, et l'objet d'efforts de valorisation. Même si les livres électroniques sont encore loin de pouvoir remplacer la bibliothèque traditionnelle. Les attentes vis-à-vis de ce support sont fortes, en particulier pour développer l'usage de la documentation électronique dès les premières années de formation. Si des progrès notables ont été réalisés et que les bibliothèques ont su confectionner une offre documentaire et la valoriser, en dépit des lacunes de l'offre commerciale, il n'en demeure pas moins que l'ajout de nouveaux contenus éditoriaux reste une exigence.

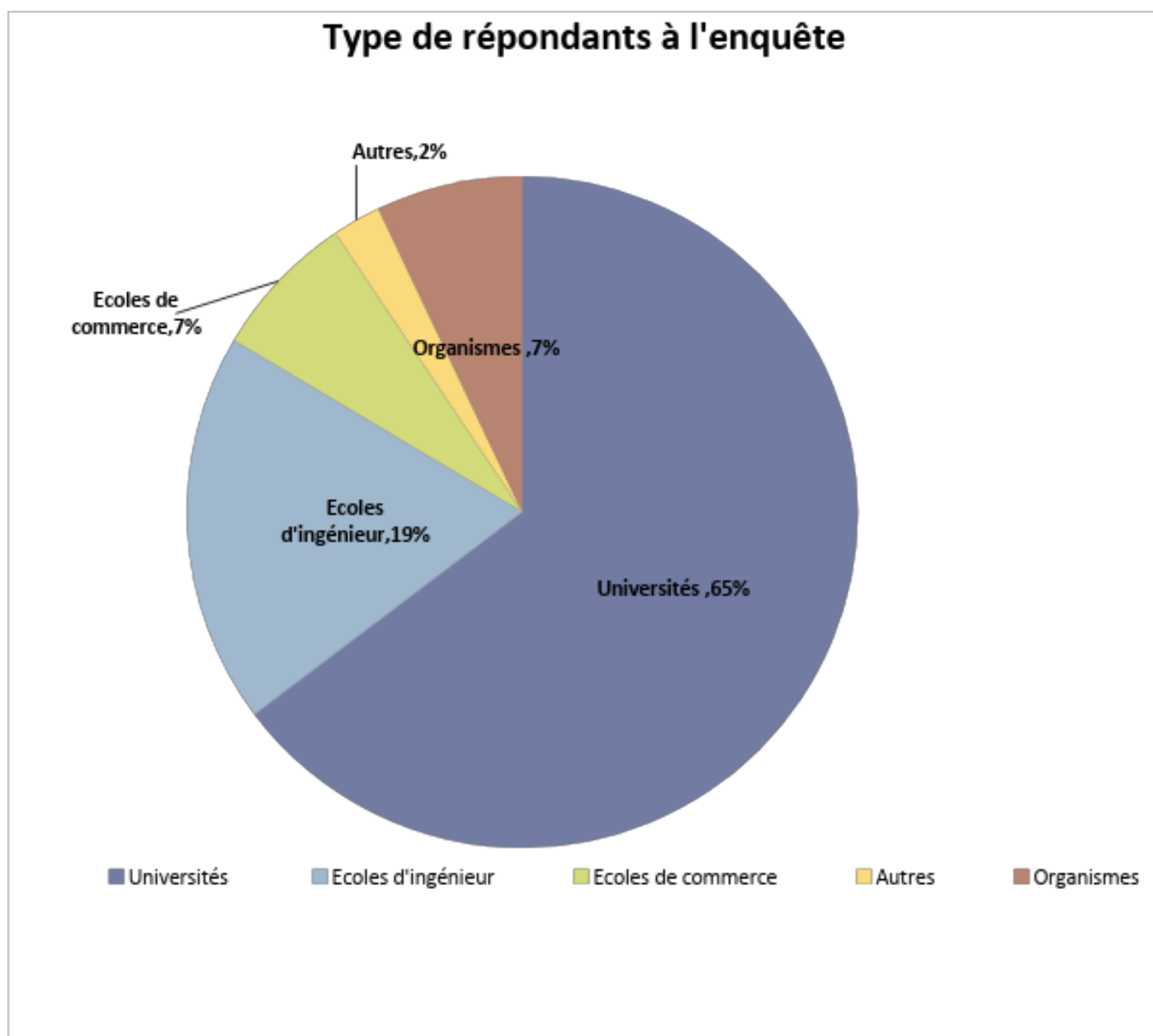
Les enjeux qui prévalaient en 2009 restent encore d'actualité : offrir l'offre la plus large possible, avec des modèles économiques et d'accès durables et intelligibles, l'acculturation et la formation des professionnels, la pérennité de l'achat, ainsi que l'évaluation des usages.

#### La Cellule e-book

Et en particulier Florence Barré (Université de Nîmes), Marie-Line Chautemps (Bibliothèque Interuniversitaire Cujas), Emilie Cosson (Université Paris-Descartes), Maité Fauchoux (Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne), Delphine Lescot (Université du Havre), Claire Nguyen (Université Paris-Dauphine), Dorothée Pain (Université de Versailles et de Saint-Quentin-en-Yvelines), Sébastien Respingue-Perrin (Université d'Evry), Odile Richaud (INSA Lyon), Thomas Violet (Bibliothèque Interuniversitaire de Santé).

## Nature des répondants

---



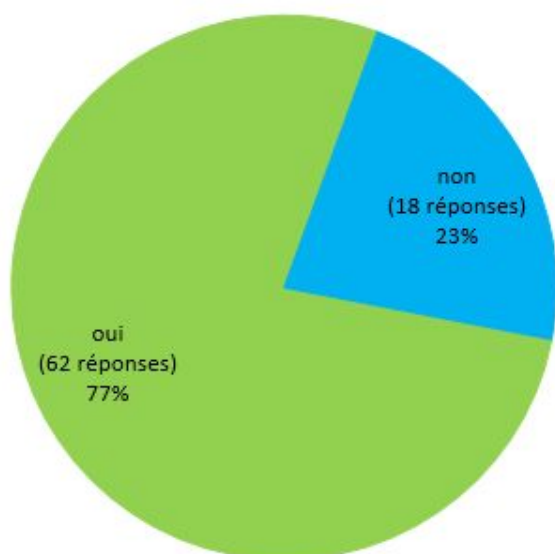
Les membres de Couperin se sont largement mobilisés pour répondre à cette enquête (voir synthèse). La nature des répondants est représentative de la diversité du consortium. On entend par « Organismes » toutes les institutions de recherche (BnF incluse). Un seul organisme de recherche national a répondu.

## Budget et nature des acquisitions

---

Souscrivez-vous, achetez-vous ou êtes-vous abonnés à des livres électroniques ?

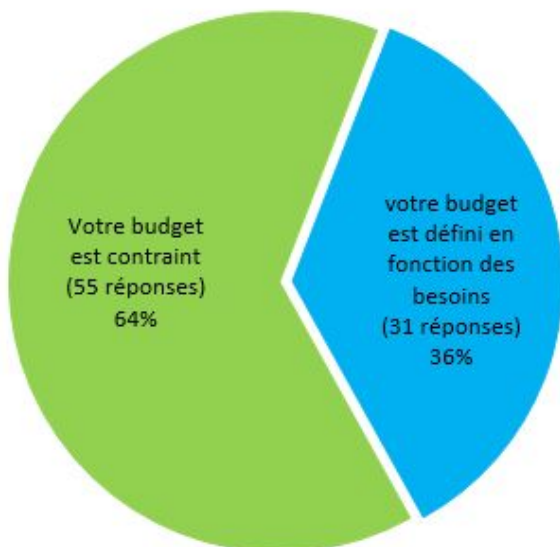
**Souscrivez-vous, achetez-vous ou êtes-vous abonnés à des livres électroniques?**



93% des répondants, soit l'immense majorité, ont souscrit à au moins un abonnement ou ont effectué un achat d'e-books.

Quel est votre budget pour les livres électroniques ?

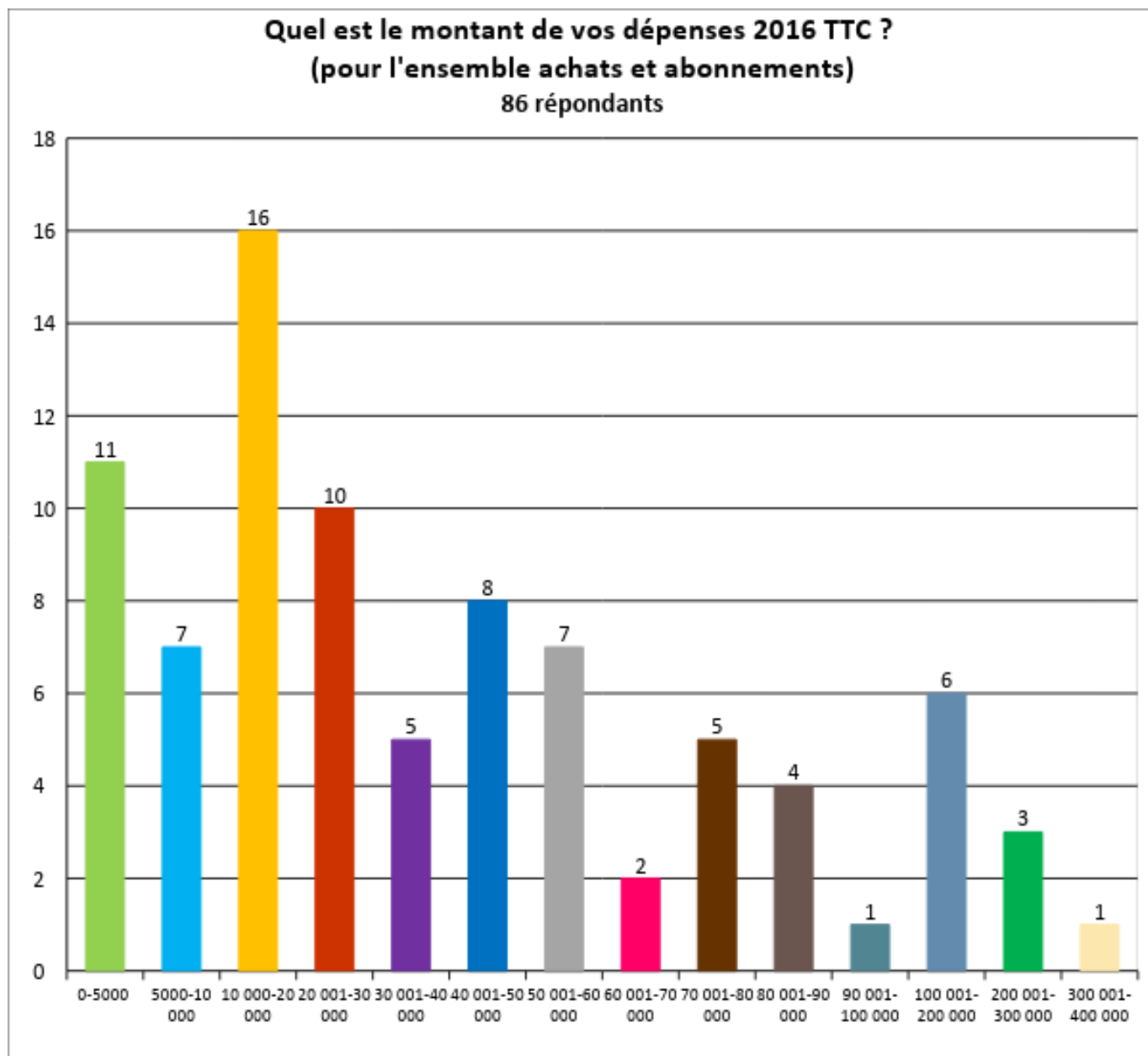
**Quel est votre budget pour les livres électroniques ?**  
86 répondants



Un tiers des répondants déterminent leur budget d'e-books en fonction de leurs besoins. Ce qui ne signifie pas forcément qu'ils ont les budgets les plus élevés.

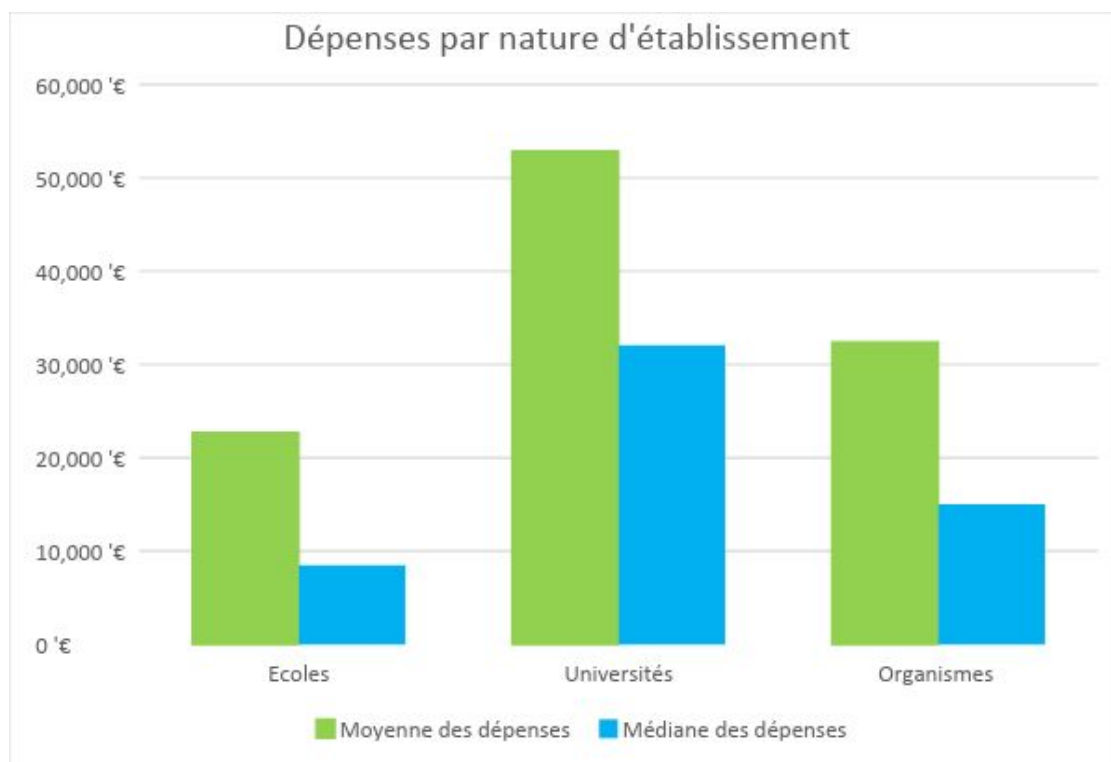


**Quel est le montant de vos dépenses 2016 TTC ? (pour l'ensemble achats et abonnements)**



Moyenne : 50 772€  
Médiane : 29 452€

On constate que le budget médian s'élève à 29 452€ et le budget moyen à 50 772€. La disparité est très grande entre les petits et les gros budgets, on constatera d'ailleurs que 9 établissements ont un budget égal ou supérieur à 100 000€.



Selon la nature des établissements, les montants dépensés diffèrent pour :

- les écoles, le contraste est fort : la moyenne est de 22 695€, la médiane 8 471€
- les universités et assimilé, la moyenne est de 52 887€, la médiane de 32 064€
- les organismes de recherche, le contraste est fort également, la moyenne est de 30 421€, la médiane est de 15 000€

La Bibliothèque nationale de France a consacré 284 000€ aux e-books en 2016.

Les établissements ont un profil d'acquisition identique. La moyenne des acquisitions est systématiquement plus élevée que la médiane, indiquant que certains établissements consacrent une part très importante de leur budget à l'acquisition d'ebooks. Les universités bénéficient des budgets les plus élevés. Mais les montants entre organismes restent dans des ordres de grandeur équivalents.

### Que représente ce budget par rapport aux autres dépenses documentaires en pourcentage ?

Moyenne : 5%

Médiane : 8%

## Que représente ce budget par rapport aux autres dépenses électroniques en pourcentage ?

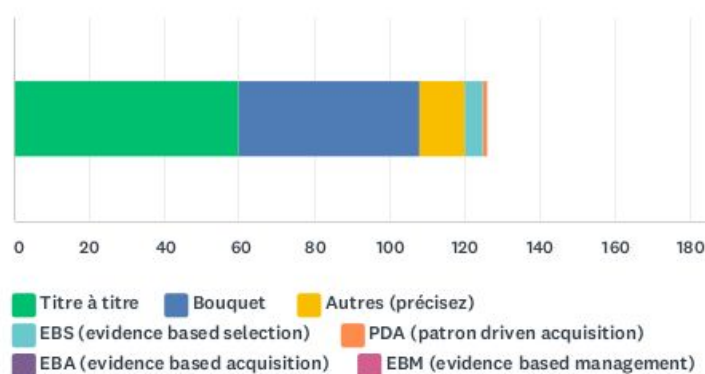
Moyenne : 11,9%

Médiane : 9%

Il est intéressant de voir que le budget consacré aux e-books, par rapport aux autres dépenses documentaires, est plutôt faible avec une médiane à 5%. Cette médiane passe à 9% par rapport aux autres dépenses de ressources électroniques. Dans tous les cas, on constate que cette part est très minoritaire.

Nous pouvons trouver plusieurs facteurs : la part importante des revues dans le budget avec les Big Deals et les bouquets, l'importance encore des acquisitions des monographies imprimées, la mauvaise adéquation entre le besoin des établissements et les offres / modèles économiques disponibles, l'usage encore modeste des e-books ne justifiant par une hausse importante des dépenses, notamment par rapport aux monographies imprimées. La promotion des e-Books est toujours une problématique d'actualité.

## Quelles les formules de souscription que vous avez choisies pour les achats pérennes ?

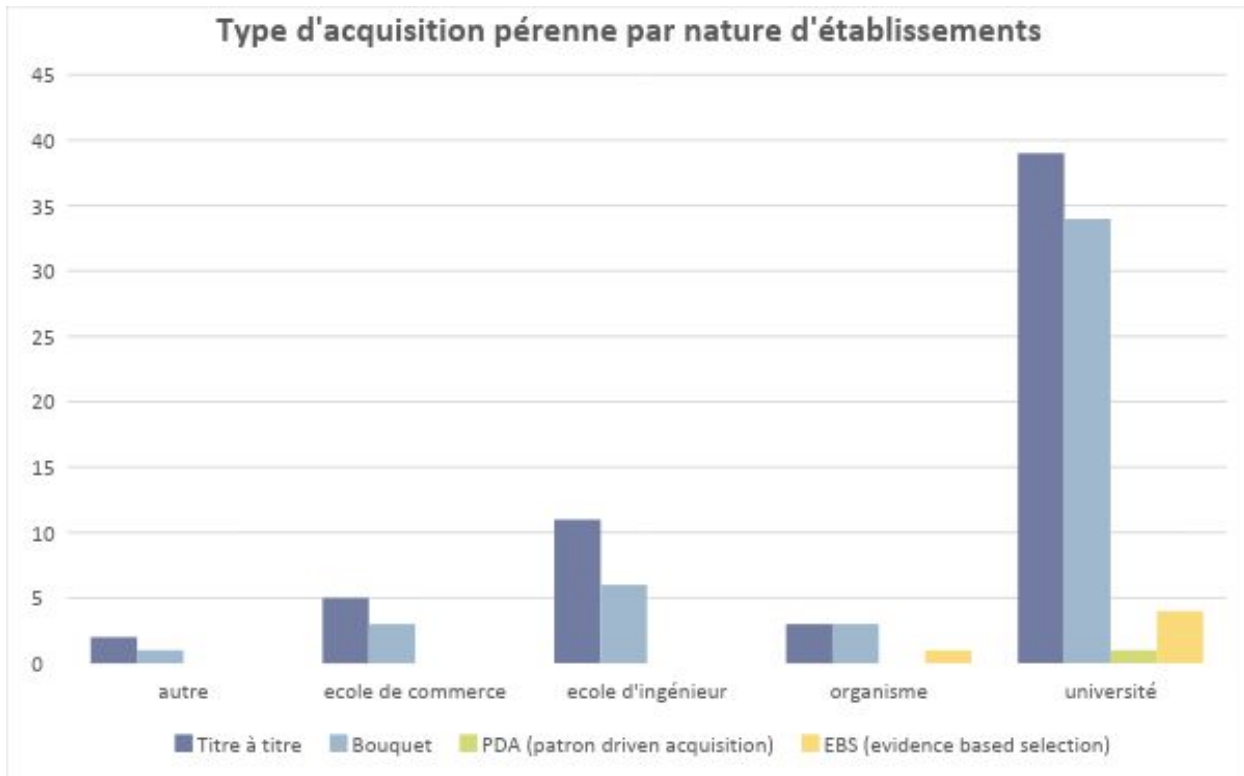


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONS
Titre à titre	80,00%
Bouquet	64,00%
Autres (précisez)	16,00%
EBS (evidence based selection)	6,67%
PDA (patron driven acquisition)	1,33%
EBA (evidence based acquisition)	0,00%
EBM (evidence based management)	0,00%

Le modèle d'achat titre à titre est majoritaire dans le cadre des achats pérennes : ce modèle a l'avantage de copier le modèle d'achat des titres papiers puisque le professionnel fait son choix, selon sa politique documentaire. On peut constater aussi que plus de 60% des achats pérennes se font par le biais de bouquets : dans ce cas, on peut imaginer que c'est la facilité de traitement (un seul achat, exemplarisation automatique dans le Sudoc, versement dans l'outil de découverte...) qui attire les collègues et les offres diverses et nombreuses proposées par les éditeurs.

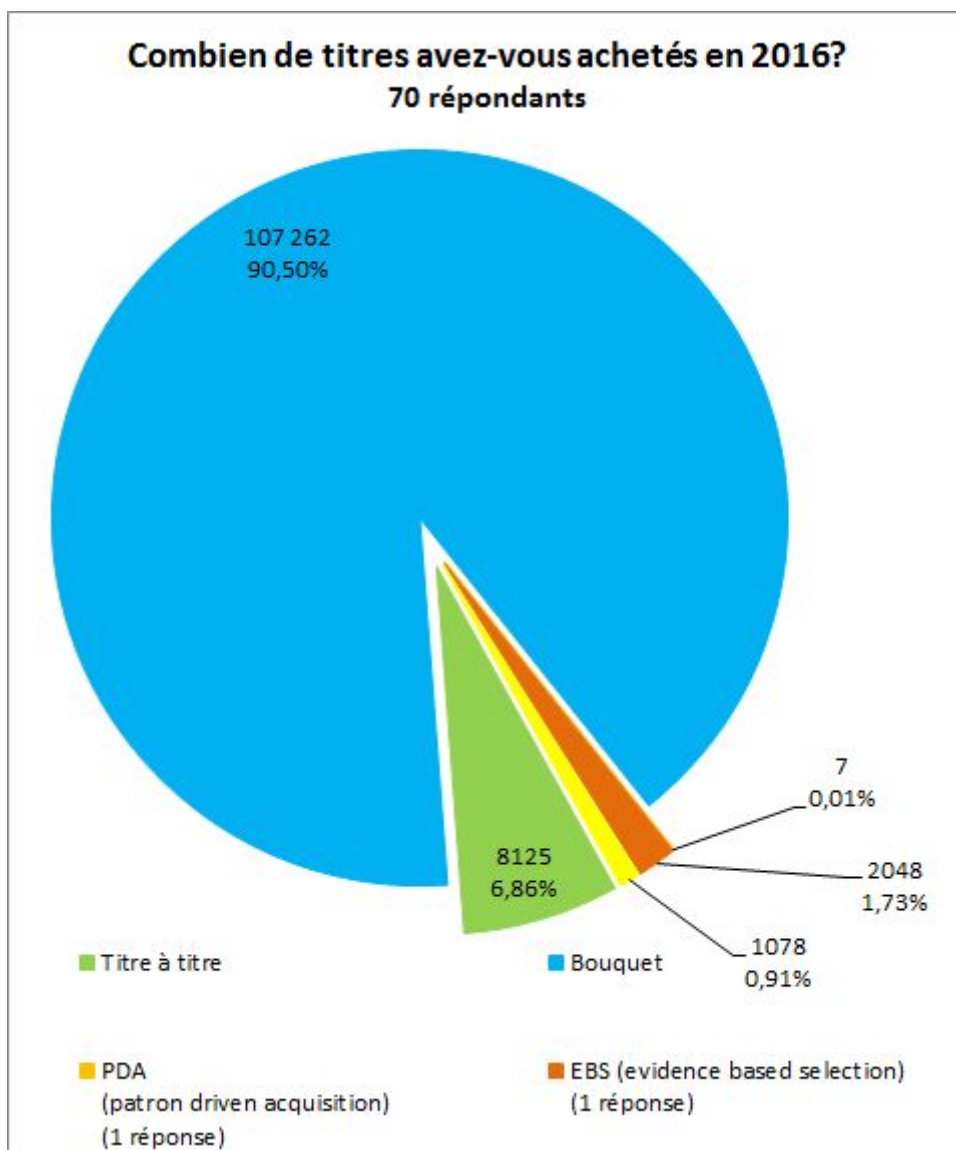
La faible part des autres modèles d'achat peut certainement s'expliquer par la difficulté de mise en place technique et d'appropriation de ces modèles aussi bien pour l'acquéreur que pour l'utilisateur.<sup>2</sup>

<sup>2</sup> D'autres modèles ont été cités : "le leasing" Elsevier (References modules Elsevier : la formule "access plus" permet l'acquisition définitive d'une partie des contenus au terme de 2 ans d'abonnement), le modèle Freemium d'OpenEdition, les achats dans le cadre d'appels à projet CollEx, le DDA qui se rapproche en fait du PDA.



L'achat titre à titre est le plus répandu, particulièrement en école. L'achat en bouquet est également très populaire. Les universités recourent à la multiplicité des modèles proposés sur le marché.

## Combien de titres avez-vous achetés en 2016 ?

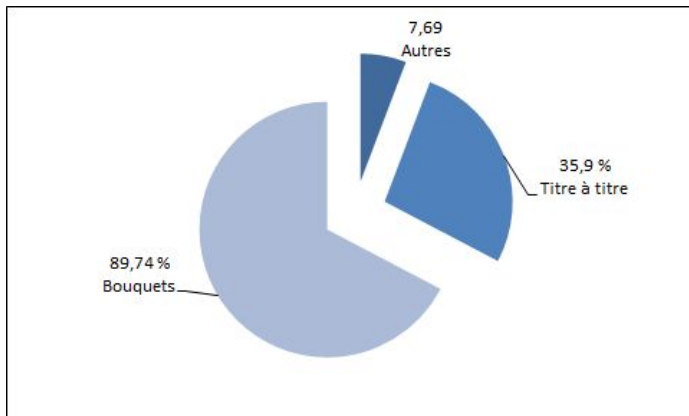


En moyenne, les établissements achètent 2823 titres en formule bouquet, 131 titres pour le titre à titre, 285 en EBS. Pour la médiane de titres achetés en format bouquet, on trouve 151 titres pour la formule bouquet, contre 51 pour le titre à titre.

Pour faire suite au précédent item, on constate que les professionnels choisissent majoritairement l'achat titre à titre, mais le nombre de titres achetés est bien supérieur dans le modèle bouquets : en effet, en choisissant ce type d'achat, les collègues achètent en une seule fois de grandes quantités. Il s'agit là pour les éditeurs de reproduire le modèle des revues (Big Deal).

## Quelles sont les formules de souscription que vous avez choisies pour les abonnements ?

78 répondants (plusieurs réponses possibles)

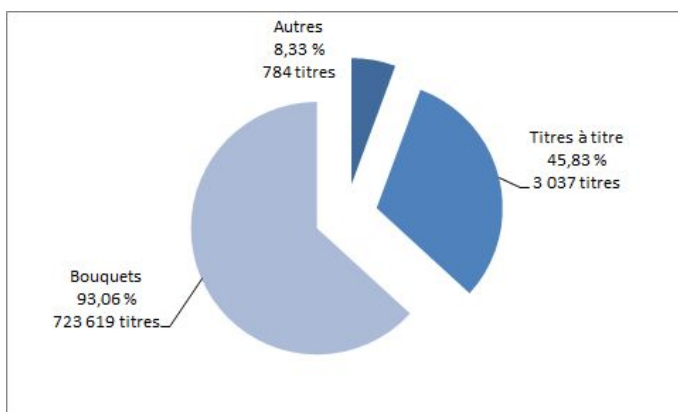


Sur les 78 établissements qui ont répondu, 90% disposent d'abonnements à des bouquets, 35% des abonnements au titre à titre.

23 établissements ont les deux formules, soit 29% des établissements ayant répondu. On compte parmi les autres formules des abonnements de 50 titres avec possibilité de les changer chaque mois (type modèle SAFARI), ou le bouquet revues + livres de IEEE, ou des abonnements à des « series ».

## A combien de titres vous êtes-vous abonnés en 2016 ?

72 répondants



33 établissements sont abonnés en titre à titre avec une moyenne de 92 titres par établissement.

67 établissements sont abonnés par bouquet avec une moyenne de 10 800 titres par établissement.

## Quels sont vos fournisseurs d'e-books en abonnement en 2016<sup>3</sup>?

CAIRN	43
Cyberlibris (dont ScholarVox et e-libris)	33
ENI	31
Dalloz (BND)	22
Numérique premium, Elsevier/ Masson	13
Brill (RCADI)	9
Oxford	7
Springer	6
EBSCO, OCDE	5
Classiques Garnier, Proquest, Universalis (dont Britannica)	4
BNDS Editions hospitalières, Brepols, Editions législatives (ELNET), Editions Le Robert, Gale, Taylor & Francis, Wiley, De Boeck (NotoBib)	3
Francis Lefebvre, Harmattan, IEEE, Numilog, Palgrave, Publie.net, Robert et Collins, Safari (Proquest), Techniques de l'Ingénieur (Weka)	2
Benezit Dictionnaire, Cambridge, Columbia, Credo Reference, Ed. de l'atelier, Emerald, Frantext, Grove, Harvard university press, Heinonline, Immatériel, JSTOR, Kheox, Kiosque Numérique de l'Education, Le bon usage, Lextenso, Literary Dictionary Company, Literary Reference Center, OpenEdition, Routledge, Royal society of chemistry (RSC), Sage, Socindex, Sportdiscus, Texte+Kritik, Vidal, WestLaw	1

**En bleu** : fournisseurs ayant une offre COUPERIN négociée en 2016 et 2017.

On comptabilise 57 fournisseurs, aux premiers rangs desquels se tiennent CAIRN (43 répondants sur 92), Cyberlibris (33/92) ENI (31 répondants sur 92), et Dalloz pour la BND Dalloz (22 étab. sur 92).

Il est à noter que 44 fournisseurs, soit 74% des fournisseurs de e-books en abonnement, ont une offre COUPERIN en cours de validité en 2017.

45 fournisseurs<sup>4</sup> sont présents dans 5% des établissements répondants ; ce sont des fournisseurs très spécialisés dans une discipline, ne fournissant qu'un à trois établissements répondants.

<sup>3</sup> Cette question était particulièrement difficile à traiter car les réponses mélangeaient fournisseurs et ressources. Le lecteur ne s'étonnera donc pas de voir mélangés des titres de ressources et des fournisseurs que nous avons regroupés au mieux, de manière la plus claire possible. De plus, les classiques problèmes de nomenclature resurgissent : certaines ressources sont considérées par des collègues comme des bases de données et d'autres comme des livres électroniques, ce qui explique la sous-représentation des techniques de l'ingénieur, déclarées par 2 collègues seulement, ou de Westlaw. Des agrégateurs de revues et de livres comme SportDiscus sont aussi concernés par ce problème de typologie.

<sup>4</sup> En raison des problèmes de typologie indiqués dans la note précédente, il faudra prendre ce chiffre de manière très délicate. Les résultats de l'enquête ERE donneront des résultats plus fiables et globaux.

## Quels sont vos fournisseurs d'e-books en achat pérenne en 2016 ?

Dawson	32
EBSCO	18
Wiley	17
CAIRN	15
Elsevier, Springer	14
OpenEdition	10
Numérique premium	6
Numilog	5
Classiques Garnier, Harmattan, Proquest	4
Brill (RCADI), Cambridge, De Gruyter Elgar, Karger, Oxford	3
Digitalia, Muse, Sage	2
Academic Right Press, Cahiers Pédagogiques (hors-série numériques), CNKI (chinese Newspapers...), DREIER, Droz, EBC, Ecole Française de Rome, Editions législatives (ELNET), Editions Le Robert, Harvard university press, IEEE, Intalex Past Masters, JSTOR, KU, Palgrave, Routledge, Taylor & Francis, Universalis, Wageningen academic Publishers <sup>5</sup>	1

**En bleu :** fournisseurs ayant une offre COUPERIN négociée en 2016 et 2017.

Le marché des achats d'e-books est plus resserré, ne sont présents en effet que 40 fournisseurs.

Aux premiers rangs se placent Dawson (32 établissements sur 92 répondants), Ebsco (18/92), Wiley (17/92), CAIRN (15-/92), Elsevier et Springer (14/92).

Il est à noter que 25 fournisseurs, soit plus 62 % des fournisseurs de e-books en achat ont une offre COUPERIN en cours de validité en 2017.

19 fournisseurs fournissent seulement 1 établissement.

### Comparaison par rapport à 2009 :

1 - En 2009, la moitié des achats de e-books (près de 54%) se faisaient hors COUPERIN directement auprès de l'éditeur ou du fournisseur; en 2017, la proportion s'est inversée, plus de la moitié des offres sont des offres COUPERIN (62 à 74%).

2 – Le classement des fournisseurs (éditeurs et les agrégateurs) les plus sollicités en 2009 a nettement évolué en 2017. Voici la comparaison des 10 premiers de 2017 par rapport à 2009.

De 2009 à 2017, de nouvelles plateformes ont vu le jour, et le marché s'est recomposé.

<sup>5</sup> Nous avons enlevé volontairement les déclarations des collègues considérant comme achat pérenne les ressources suivantes, qui sont des ressources sur abonnement : Cyberlibris, Elsevier-Masson (dans l'offre eLibrary), BNDS, Vidal, OECD iLibrary, BND Dalloz.



<b>Nom</b>	<b>2017 / nombre de clients parmi les répondants</b>	<b>2009 / nombre de clients parmi les répondants</b>
Dawson	32	2
EBSCO	18	-
Wiley	17	14
CAIRN	15	-
Elsevier	14	20
Springer	14	20
OpenEdition	9	-
Numérique premium	6	-
Numilog	5	25
Classiques Garnier	4	5
Harmattan	4	-
Proquest	4	-
Brill (RCADI)	3	-
Cambridge	3	-
De Gruyter	3	-

On constate ainsi la disparition partielle de Numilog s'expliquant par l'arrêt des négociations COUPERIN en 2014 en raison notamment de trop fortes contraintes techniques. Les offres des grands éditeurs comme celles de Springer, Wiley et d'Elsevier, qui sont arrivées parmi les premières sur les marchés, s'érodent; ce facteur serait dû à la diversification des offres, notamment en Français, à leur modèle "bouquet" (Springer, Elsevier) qui pèse plus fort sur les budgets, aux achats récents de corpus en licence nationale (Springer). De plus, les e-books de niveau recherche proposés par ces éditeurs de niveau recherche touchent un moins grand nombre d'utilisateurs potentiels. Parallèlement, l'offre des agrégateurs s'est étoffée (Ebsco, Dawson, Cairn). L'offre exclusivement en Français s'est aussi élargie (Cairn, OpenEdition, Numérique Premium, Classiques Garnier, L'Harmattan).

## Combien de livres électroniques avez-vous souscrits / acquis par discipline en 2016 ?

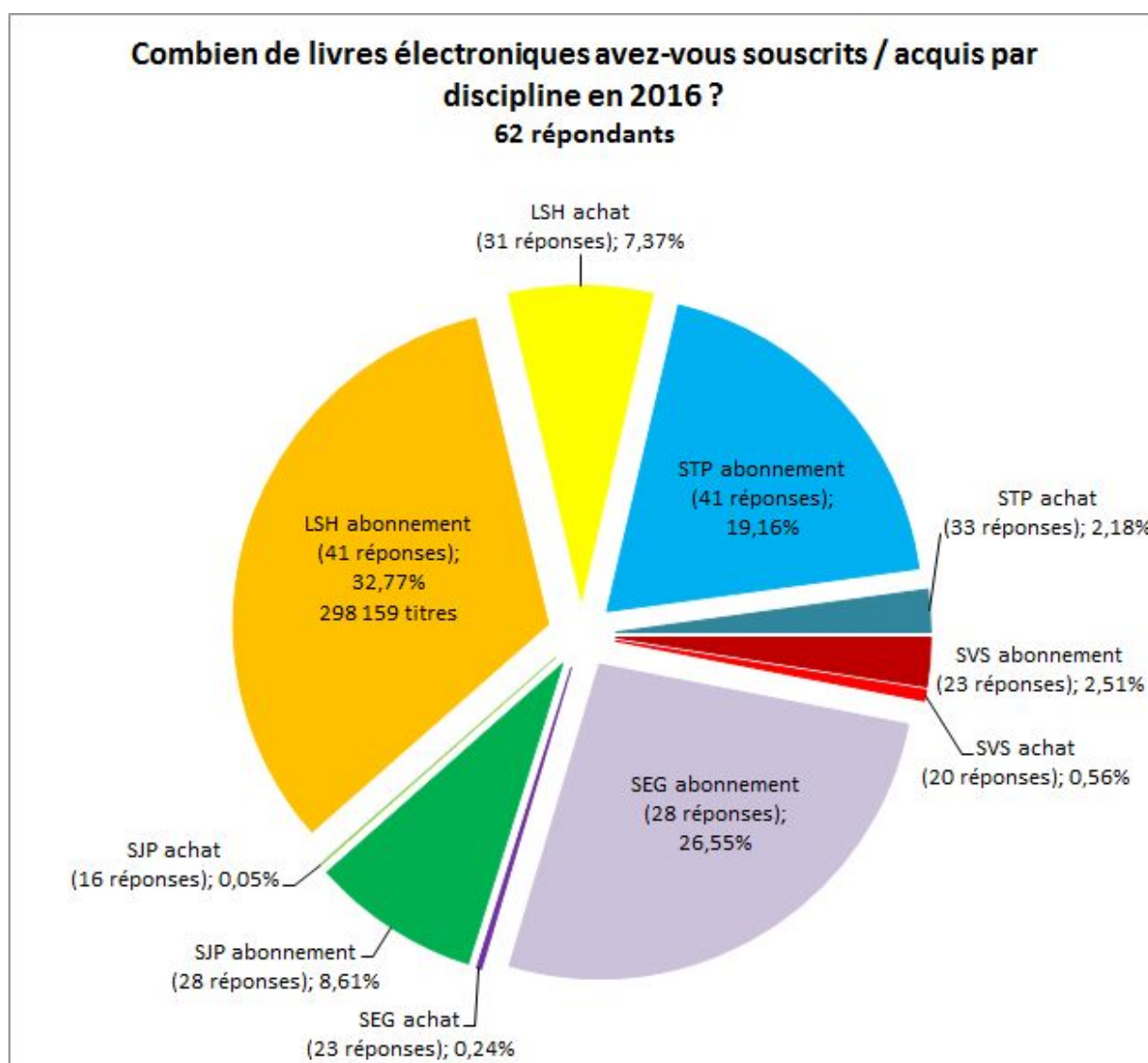
- LSH - Lettres et sciences humaines
- SEG - Sciences économiques et gestion
- SJP - Sciences juridiques et politiques
- STP - Sciences, techniques et pluridisciplinaire
- SVS - Sciences de la vie et santé

Abonnements :

Type d'abonnement	SVS	SEG	SJP	LSH	STP
Nombre de titres	22797	241554	78377	298159	174329

Achats :

Type d'achat	SVS	SEG	SJP	LSH	STP
Nombre de titres	5053	2139	499	67053	19845



Cette répartition tient au mode de fonctionnement des disciplines : le fort renouvellement des contenus en droit, ainsi que la rareté de l'offre dans ce domaine, n'est pas favorable à l'achat. Inversement, on constate une plus grande appétence pour les abonnements en sciences juridiques et politiques. On constate aussi, avec plus de surprise, un écart important en faveur de l'abonnement, en LSH, sans doute dû aux nombreux abonnements à Cairn et Cyberlibris.

#### Comparaison par rapport à l'enquête de 2009 :

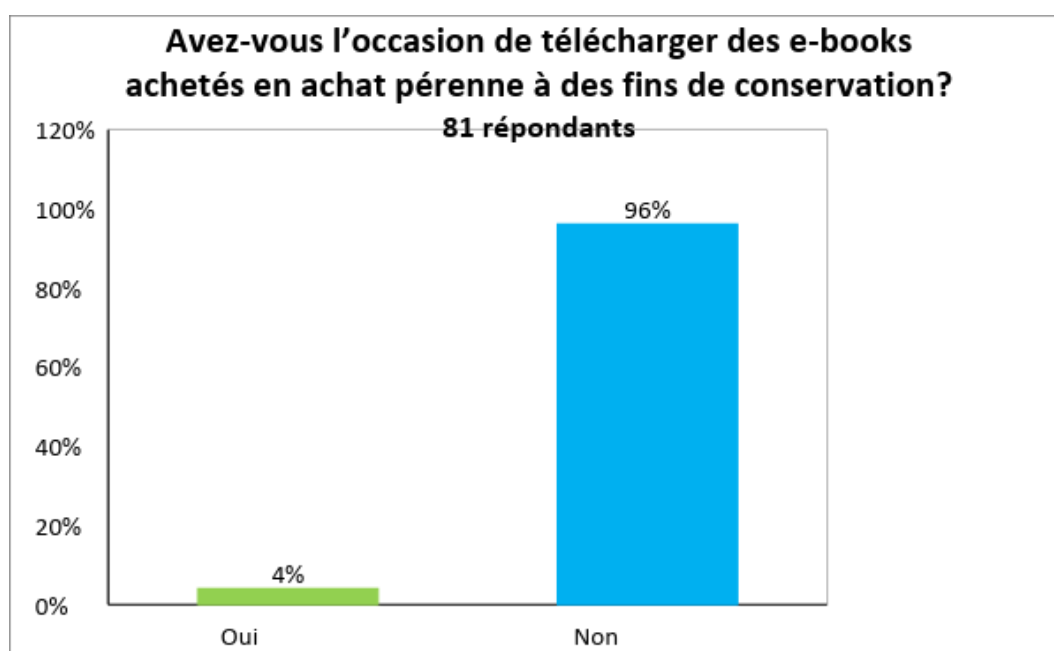
En 2009, par ordre d'importance, les établissements qui achetaient le plus d'e-Books étaient les établissements pluridisciplinaires, SHS, STP, SVS et LSH.

En 2017, si on regarde le type d'e-books achetés, les e-Books en LSH sont toujours les plus nombreux, suivis par les e-Books en SEG, STP, SJP, SVS.

Abonnements :

Type d'abonnement	LSH	SEG	STP	SJP	SVS
Nombre de titres	298159	241554	174329	78377	22797

#### Avez-vous l'occasion de télécharger des e-books achetés en achat pérenne à des fins de conservation ?

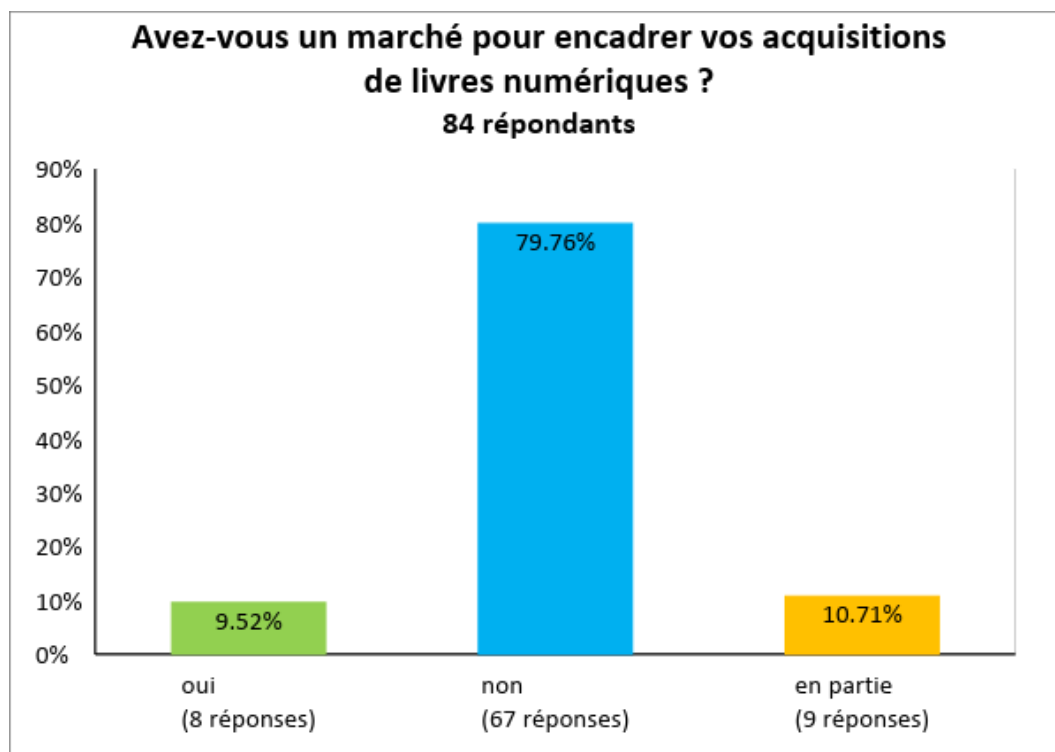


Cette solution est très peu développée ( 3 établissements sur 81 répondants ) en raison des coûts de maintenance, des exigences technique de conservation et de migration des données et de l'existence des plateformes de conservation nationale (ISTEX, Panist).

## Politique documentaire

---

Avez-vous un marché pour encadrer vos acquisitions de livres numériques ?



Les réponses prouvent que l'achat de livres électroniques reste encore majoritairement peu encadré, les établissements ayant la possibilité de s'exonérer des procédures formalisées du Code des marchés publics en raison de la spécificité de ce média.<sup>6</sup>

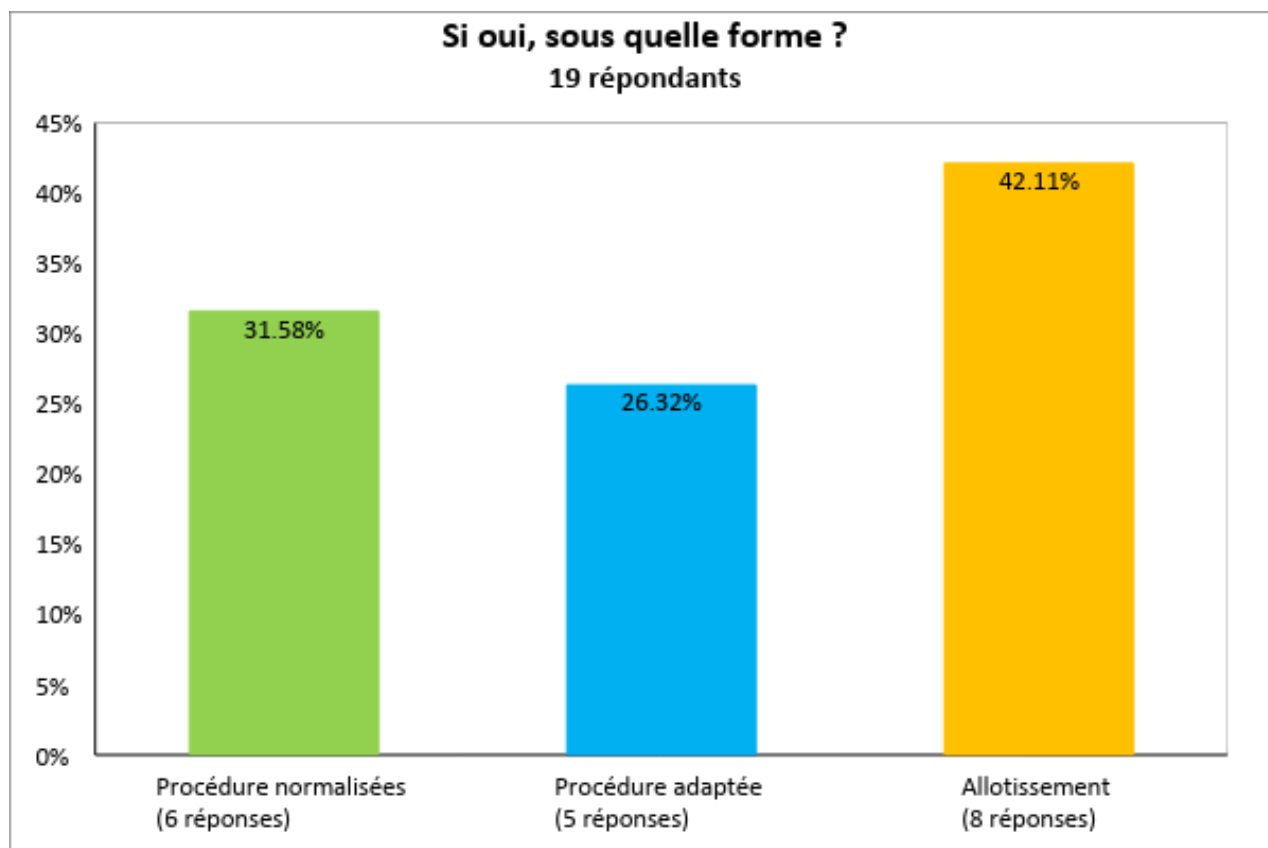
Néanmoins, il faut également noter que 9.5% des répondants ont mis en place un marché, ce taux étant plus important que pour les autres ressources électroniques.

A ce pourcentage doit être ajouté 10% d'établissements qui ont partiellement formalisé l'acquisition d'ouvrages. Dans ce cas, il faut conclure à la mise en place de politiques documentaires différentes : un marché a été mis en place, mais sans exclusivité d'attribution. A l'opposé des établissements ont préféré soit respecter l'ensemble des procédures, par souci de prévenir tout risque juridique, soit de faire appel à un prestataire unique.

---

<sup>6</sup> Deux établissements déclarent faire un allotissement et une procédure adaptée pour l'un, et une procédure formalisée et un allotissement pour l'autre, ce qui explique le plus grand nombre de réponses (19) par rapport aux répondants (19).

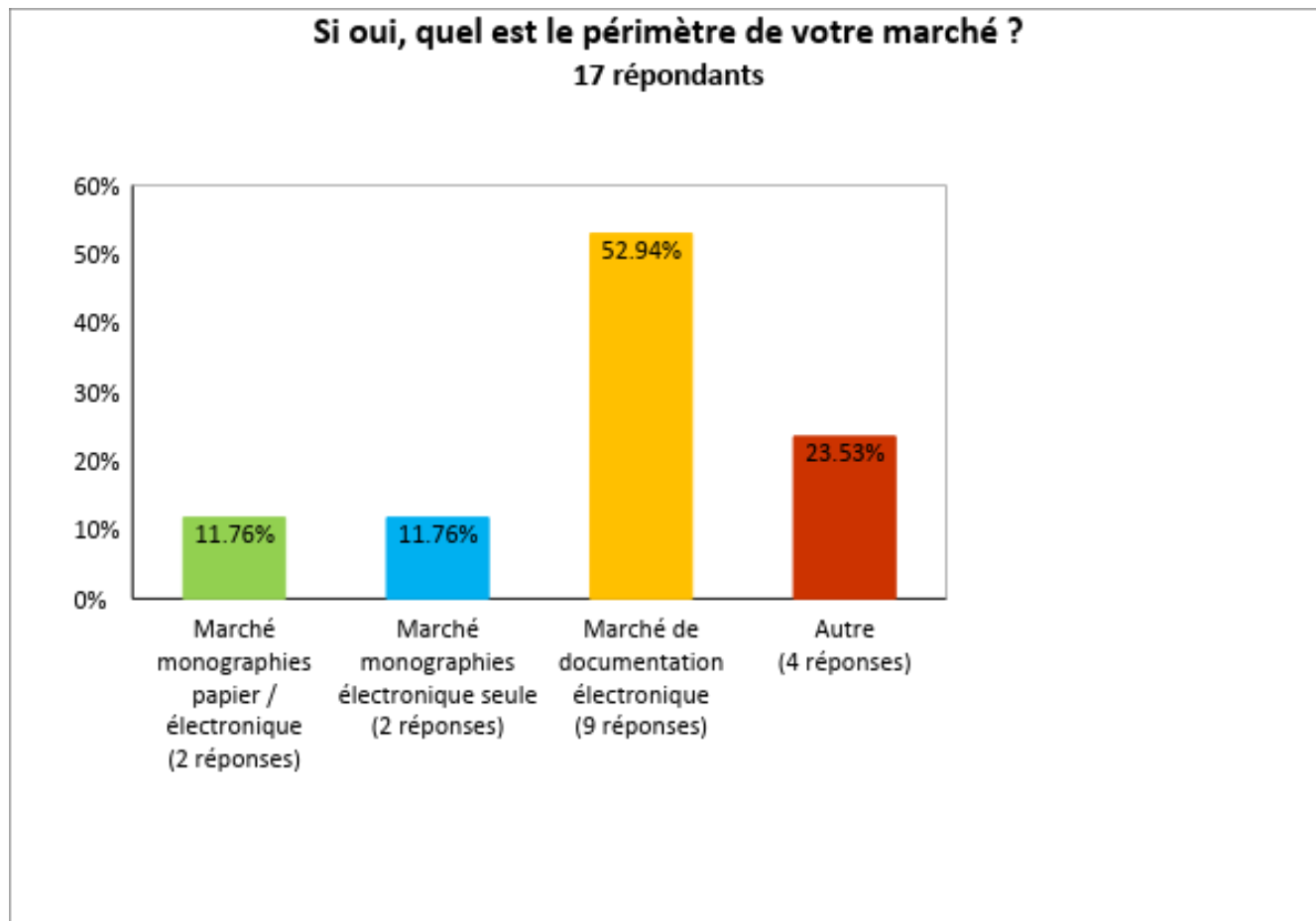
## Si oui, sous quelle forme ?



Moins de la moitié des répondants ont alloti leur marché, ce qui est très en dessous de la norme de la commande publique et est dérogoire au CMP (Code des Marchés publics). Ce choix confirme la volonté de retenir un prestataire unique. Les établissements ayant préféré l'allotissement auront, par exemple, distingué un lot français et un lot étranger ou un lot enseignement et un lot recherche.

Le recours à des procédures adaptées est limité, en dépit de la souplesse offerte par cette formule. Le recours à des procédures formalisées (appel d'offres) montre la persistance de la reproduction du modèle de l'achat de livres imprimés.

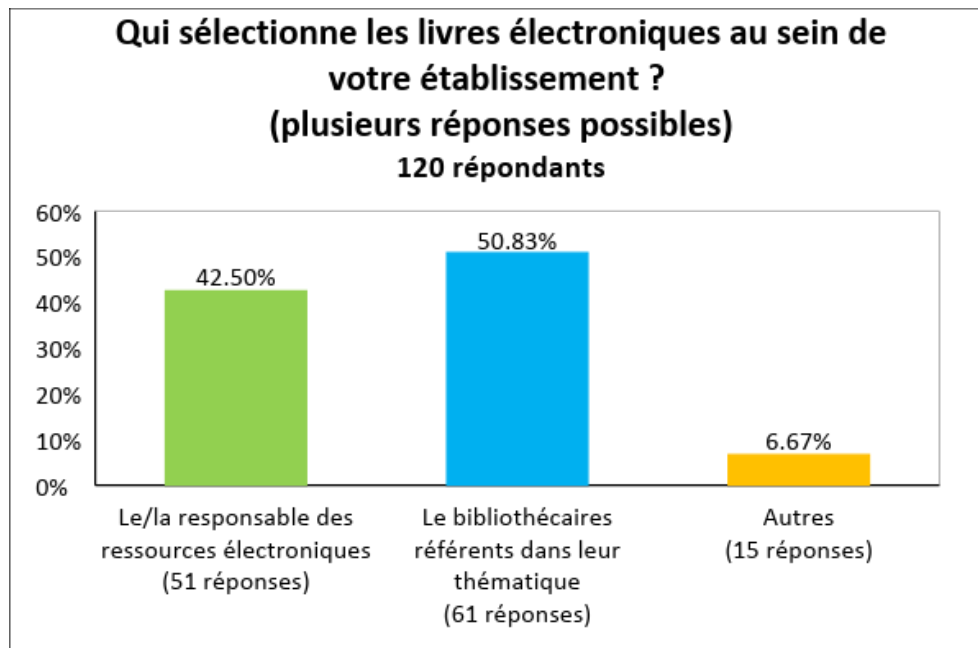
## Si oui, quel est le périmètre de votre marché ?



Cette question illustre la difficulté de concevoir un marché de livres électroniques, plusieurs types de fournisseurs pouvant se positionner. Elle montre également que, pour le livre électronique, les pratiques d'achats ne sont pas encore "figées" et dépendent d'une politique d'établissement.

Contrairement à ce qui était attendu, le marché d'e-books passe par un marché "ressources numériques" global (9 répondants sur 17). Seulement 2 établissements répondants ont passé un marché livre électronique entièrement dédié. Un même nombre a choisi de mettre en place un marché articulant e-books/livre imprimé, en faisant un lot pour chacun de ces médias.

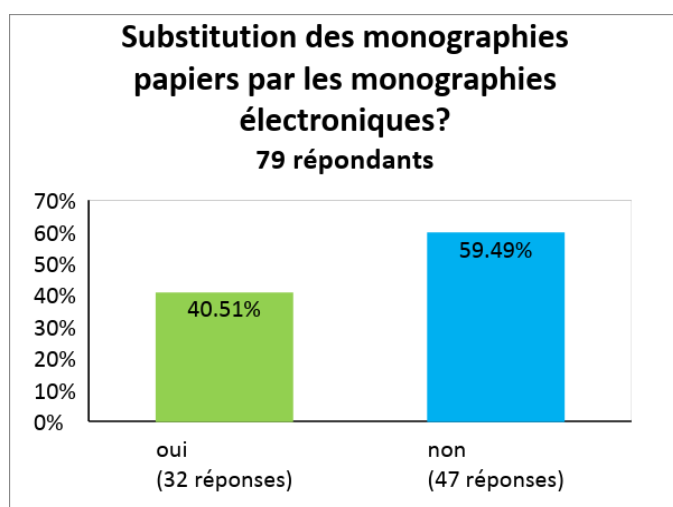
## Qui sélectionne les livres électroniques au sein de votre établissement ?



Un basculement s'est opéré ces dernières années. Auparavant, les responsables des ressources électroniques sélectionnaient souvent seuls les livres électroniques (c'est encore le cas pour 10 établissements, 12,82% des répondants), alors qu'à l'heure actuelle les acquéreurs disciplinaires sont associés aux décisions ou décisionnaires sur le choix des e-books, achetant indifféremment les deux supports, papier et électronique.

Désormais, parmi les établissements ayant répondu à cette enquête, ce sont les bibliothécaires spécialistes du domaine dans la majorité des cas (78,21%) qui choisissent les e-books, et souvent en concertation avec les responsables des ressources électroniques pour 40 d'entre établissements (51,28%), et mais sans eux pour 21 établissements (26,92%). Les responsables des ressources électroniques sélectionnent également les livres (78,21%), seuls ou avec les bibliothécaires référents. 15 établissements (dont seulement 6 BU, les autres étant des écoles d'ingénieur ou de commerce, ce qui explique peut-être la non spécialisation des missions) associent d'autres types de personnel (sans précision) pour choisir les e-books, soit en concertation avec les responsables des ressources électroniques, soit avec les bibliothécaires thématiques, soit seuls.

## Substitution des monographies papiers par les monographies électroniques

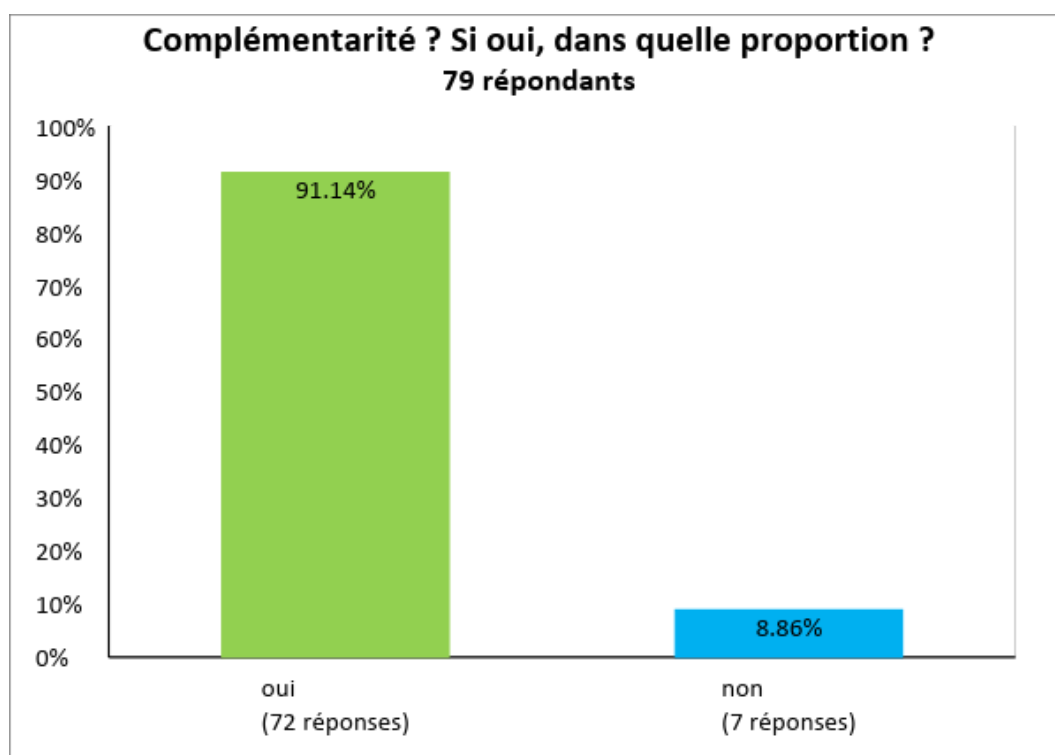


Une minorité d'établissements (40,51% des répondants) substitue ses achats papier par des achats électroniques.

Parmi ces établissements, 22 arrivent à peu près à chiffrer la part des substitutions même s'il est parfois difficile d'évaluer cette proportion : 4 font des distinctions par niveau (substitution pour le niveau recherche), 2 par types de documents (encyclopédies pour un établissement, manuels Cyberlibris pour un autre). Pour les 14 établissements restants, les tentatives de chiffrage donne une très large fourchette de 5% à 95% de substitution. Pour 9 structures, le taux de substitution est inférieur ou égal à 30%.

Il est intéressant de noter que sur les 32 établissements ayant répondu oui à cette question, 28 ont également des politiques intégrant la complémentarité des supports et 23 le doublonnage des collections. Les stratégies ne sont pas exclusives les unes des autres.

### Complémentarité : des monographies papiers sont complétées par les monographies électroniques

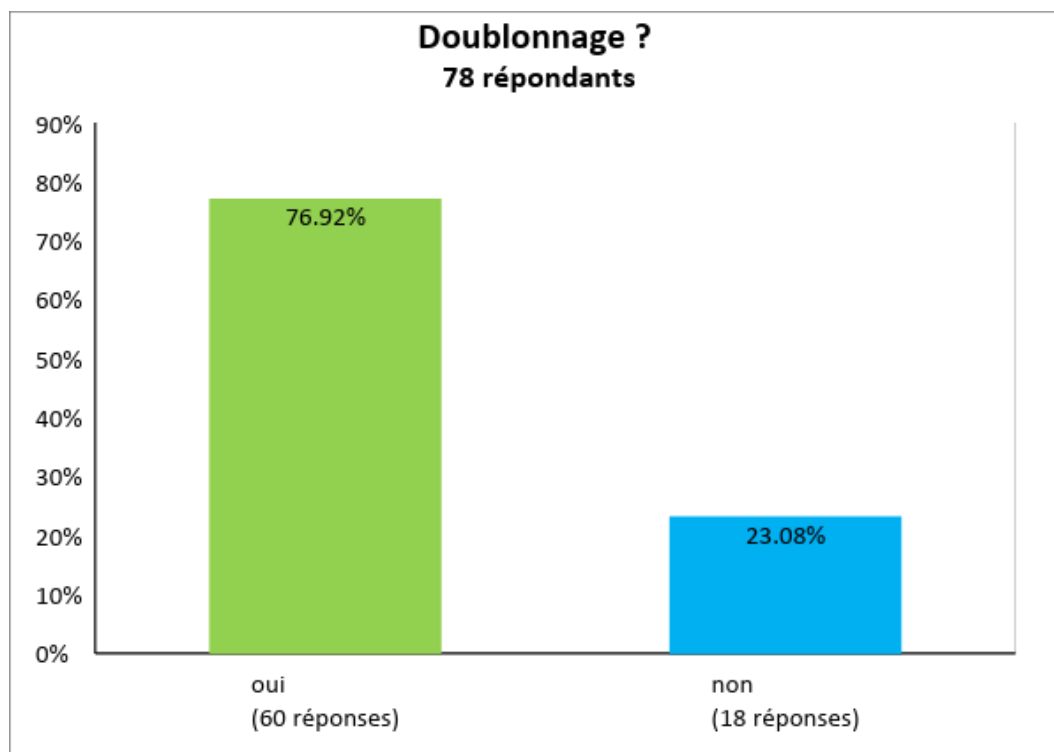


La très grande majorité des répondants (91%) complètent leurs collections papier par des e-books. Sur 19 répondants, 14 établissements se risquent à chiffrer cette proportion en indiquant un taux de complémentarité important (de 50 à 95%), notamment dans les établissements à dominante scientifique (sciences de l'ingénieur), juridique ou économique. Deux établissements parlent d'une proportion faible, ou infime, un autre "en partie" et deux autres ont ciblé un segment de collection (collections Licence, ESPE, Pacifique) ou un éditeur (Publie.net).

Certains collègues donnent des données très précises, ce qui présume d'un travail approfondi sur les indicateurs, alors que la majorité des réponses montre la difficulté à quantifier ces données.



## Doublonnage : les monographies papiers doublonnent les monographies électroniques



Une bonne majorité (76%) des établissements double les acquisitions papier avec les acquisitions numériques, même si là encore, les proportions sont difficiles à déterminer, ou variables selon les disciplines.

Le taux de doublonnage, pour les établissements pouvant l'évaluer, reste modeste : 15 estiment le taux de doublonnage égal ou inférieur à 10% (ou "faibles"). 1 établissement mesure cette proportion à 23%, mais 6 autres entre 45 et 90% (des établissements à dominante scientifique, notamment en sciences de l'ingénieur, ou juridique).

Certains établissements ciblent des segments disciplinaires de dédoublonnage, essentiellement la médecine et le droit, disciplines à très forte rotation et avec une politique d'exemplaires multiples notamment pour les ouvrages de 1<sup>er</sup> cycle ou de préparation à l'ECN pour la médecine, permettant une disponibilité forte des ouvrages.<sup>7</sup>

D'autres établissements doublonnent les titres selon les usages et les modèles d'acquisition : un établissement double les titres très demandés, un troisième ne double que les abonnements. Un établissement double 10% de ses titres pour la conservation patrimoniale.

Un collègue revient sur l'utile mixité de ces différents modèles : "substitution pour des titres épuisés uniquement disponibles en version numérique", "complémentarité sur les titres ENI par exemple" avec maintien des achats imprimés chez d'autres éditeurs, "doublonnage pour certains manuels sur Numilog" afin de permettre de multiples accès.

Il aurait été intéressant de qualifier et de préciser la nature des contenus faisant l'objet de substitution, de complémentarité ou de doublonnage (support, disciplines, niveau, mode d'acquisition).

<sup>7</sup> 12% en médecine et 100% en droit pour l'un, le droit pour un autre établissement ; Cairn pour deux établissements - dont un pour les encyclopédies de poche-, Dalloz pour un seul.

## Commentaires

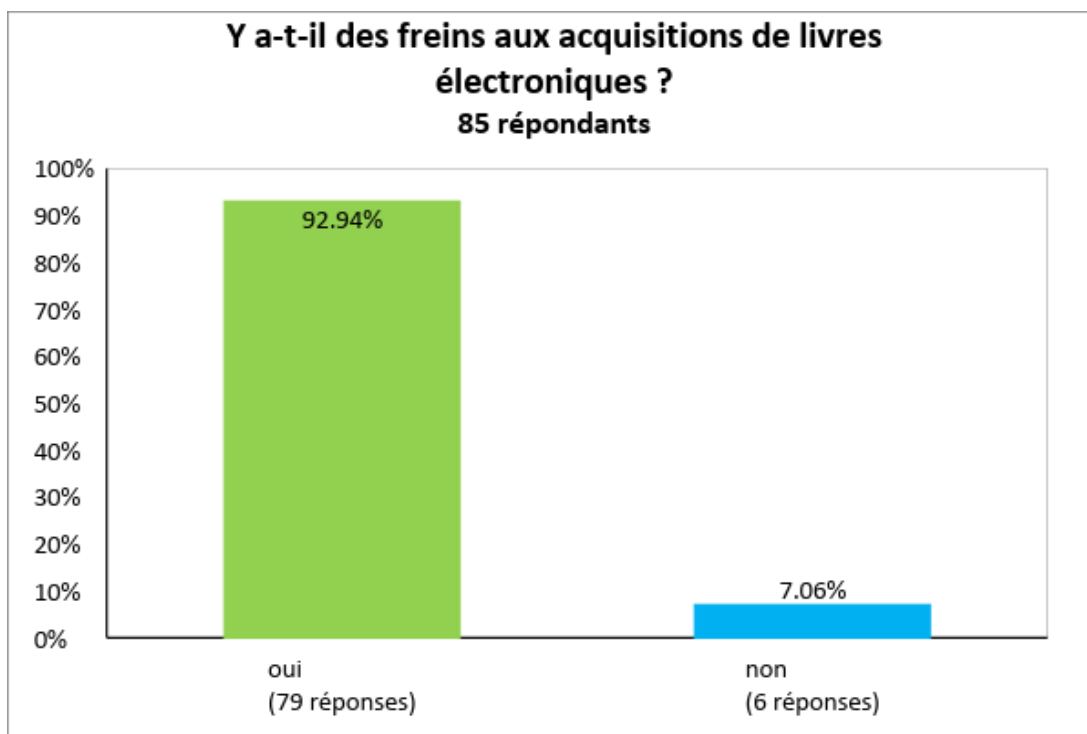
Un collègue présente ainsi sa politique d'achat des livres numériques ciblant : " des ouvrages généraux ou très demandés, pour bénéficier d'accès multiples - ouvrages d'éditions onéreuses (Routledge, par ex)", ou des ouvrages épuisés sous format papier, ou manquants. Ils sont attentifs aux prix (les e-books étant plus intéressants que les ouvrages papier, probablement par rapport à l'achat en multiples exemplaires).

Certains collègues ont voulu insister sur quelques particularités :

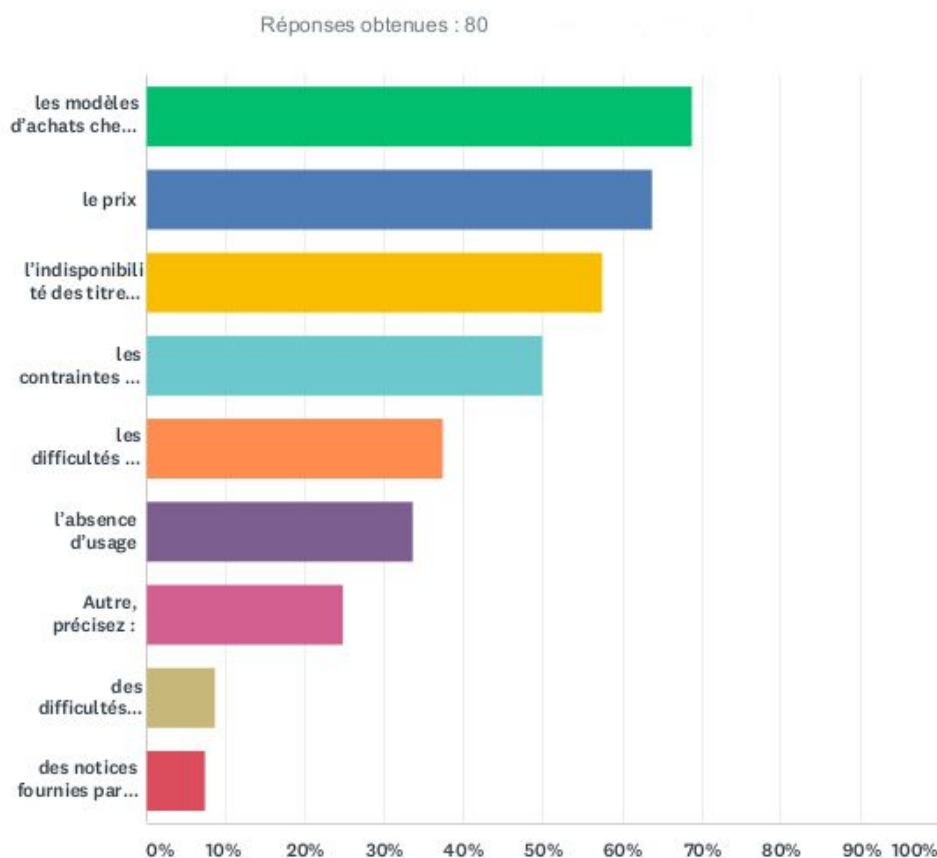
- Le caractère indispensable des e-books permettant d'introduire le numérique dans la pédagogie
- La possibilité grâce aux e-books de desservir des antennes régionales ne disposant pas de bibliothèques.

Des bibliothécaires en nombre significatif se sont forgé des stratégies documentaires, mais n'ont pas de "réelle politique documentaire pensée au lien avec le papier", comme le résume un collègue. La complexité et la mobilité de l'offre, des modèles économiques et d'accès foisonnants et parfois peu lisibles et contraignants, la difficulté de collecter et de comparer les indicateurs, les budgets contraints, peuvent être autant de facteurs d'explication, comme l'annoncent les réponses suivantes.

## Y a-t-il des freins aux acquisitions de livres électroniques ?



## Si oui, de quel ordre ?



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
les modèles d'achats chez les fournisseurs	68,75%
le prix	63,75%
l'indisponibilité des titres désirés	57,50%
les contraintes des DRM (Digital Right Management)	50,00%
les difficultés du signalement	37,50%
l'absence d'usage	33,75%
Autre, précisez :	25,00%
des difficultés pour récupérer les notices chez l'éditeur	8,75%
des notices fournies par l'éditeur de mauvaise qualité	7,50%

Pour la très large majorité des établissements (93%, il existe encore des freins à l'acquisition de livres numériques. Quatre raisons sont principalement pointées par 50 à 70% des répondants : les modèles d'achat chez les fournisseurs, le prix, l'indisponibilité des titres désirés et les contraintes liées au DRM. Viennent ensuite 2 autres motifs, cités à environ 35% : les difficultés de signalement et le manque d'usage. La lecture des commentaires accompagnant ces réponses permettent de penser que les freins sont finalement le résultat des deux phénomènes.

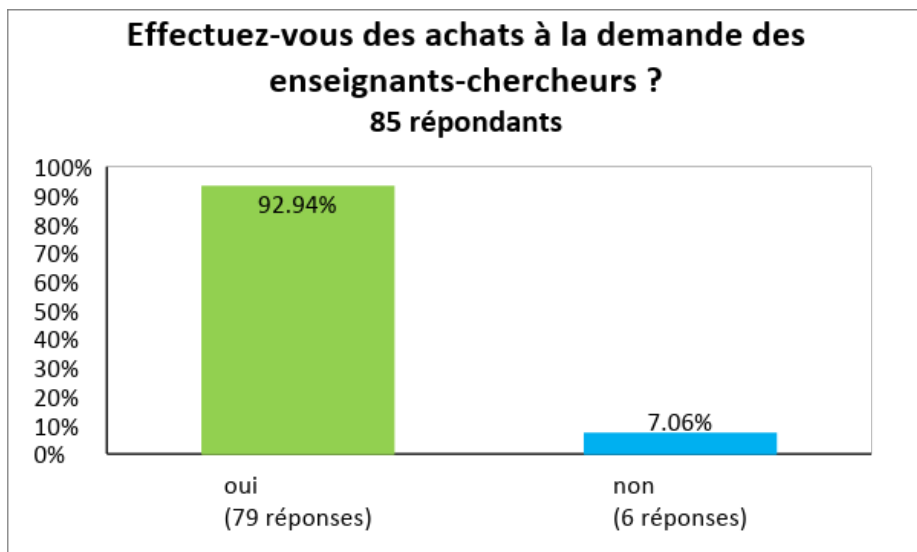
D'une part se retrouvent les freins liés aux pratiques métier des professionnels de la documentation : difficulté à appréhender l'offre existante (complexité et variété des modèles, grand nombre de plateformes à connaître pour avoir une vision complète des titres disponibles, etc.), absence des titres prescrits par les enseignants dans l'offre

existante, besoin d'acculturation des acquéreurs disciplinaires, faible ergonomie des interfaces d'acquisition de certains fournisseurs, procédure de marché public difficilement applicable.

D'autre part, nous pouvons regrouper les freins en lien avec l'usage, observé ou présumé, des lecteurs et avec leurs attentes : demande encore forte sur la documentation imprimée, complexité technique des fonctionnalités de lecture au sens large (lecture mais aussi téléchargement et impression), lenteur des plateformes.

A l'intersection de ces 2 catégories de freins, se retrouvent les difficultés liées au signalement des collections d'e-books et à leur valorisation.

### Effectuez-vous des achats à la demande des enseignants-chercheurs ?



Une majorité d'établissements (73%) effectue des achats de livres numériques à la demande des enseignants-chercheurs. Lors d'une future enquête, il pourrait être intéressant d'évaluer quelle est la proportion de ces acquisitions sur prescription et d'en faire la comparaison avec les acquisitions de livres imprimées. Finalement, cette question ne nous permet pas de savoir s'il y a plus de prescription pour les e-books ou pas.

### Quelles sont les maisons d'édition (ex : Gallimard, LGDJ...) dont vous souhaiteriez que le catalogue soit accessible sous format électronique ?

46 établissements se sont exprimés sur cette question et tous types d'éditeurs ont été cités. 21 établissements ciblent un large spectre avec une demande portant sur "tous les éditeurs de livres universitaires" ou même "tous les éditeurs" sans autre précision. D'autres demandes sont plus thématiques : éditeurs français en santé, en sciences juridiques, en littérature et sciences humaines.

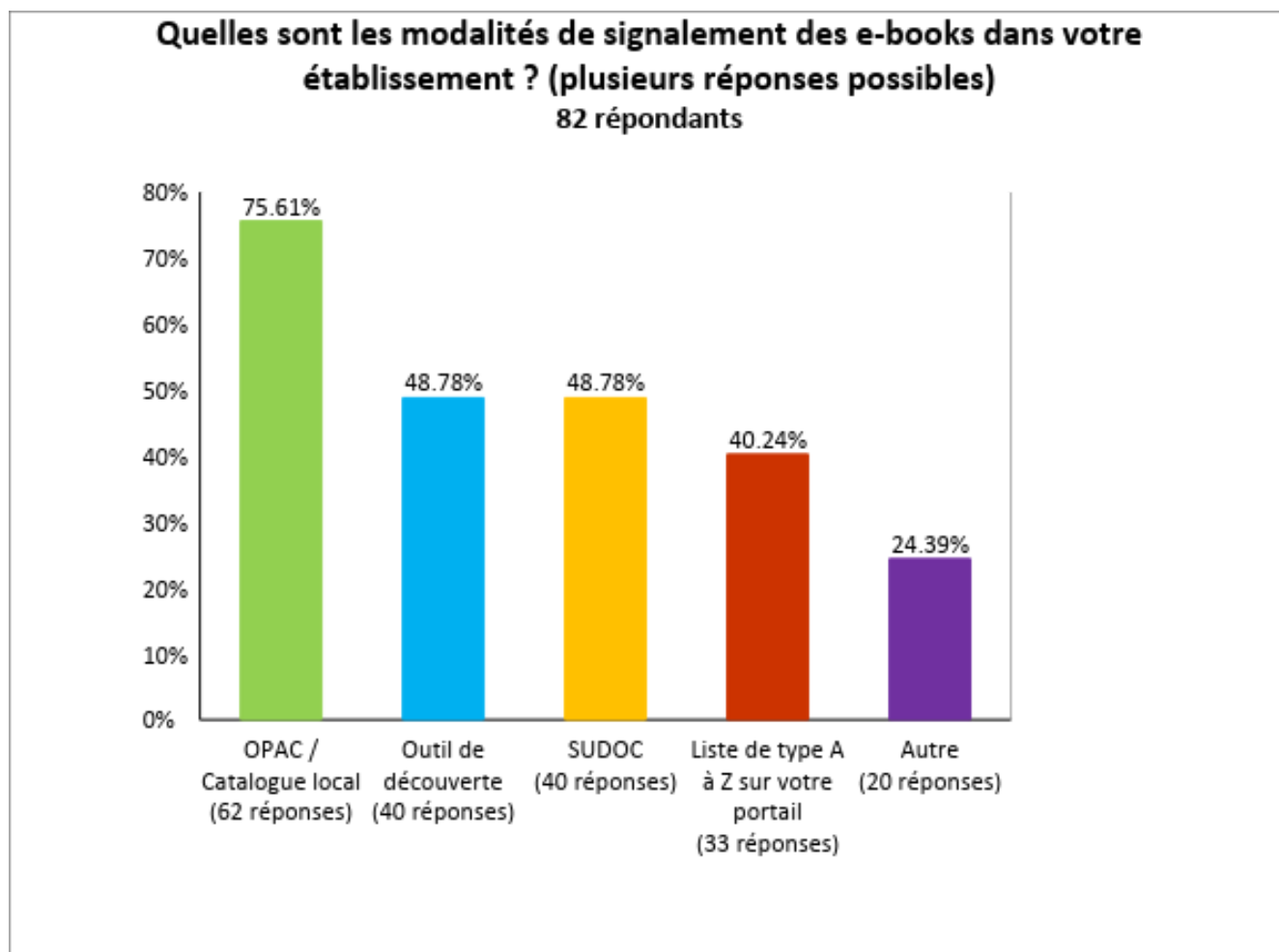
Il est intéressant de noter qu'une demande existe sur des éditeurs non spécifiquement universitaires tels que Gallimard, Le Seuil, Flammarion, les éditeurs du groupe Hachette, etc., ainsi qu'une demande sur l'offre de PNB.

Cette question permet également de pointer des demandes assez spécifiques soit en termes de discipline (art, sciences de l'ingénieur) soit en termes de typologie documentaire (manuels de préparation à des concours) avec des indications d'éditeurs très spécialisés (Cépaduès, France Agricole, Cassini, par exemple en sciences et techniques, Phaidon, Taschen, Réunion de Musées nationaux, par exemple en arts).

Malgré l'enrichissement des offres sur ce segment au cours des dernières années, 14 établissements font encore porter leur demande sur des manuels en français. Par ailleurs, parmi tous les éditeurs nommément cités, il est remarquable que pour beaucoup une offre existe déjà. Nous pouvons donc nous interroger sur ces demandes. Est-ce une méconnaissance des collègues sur les e-books d'ores et déjà disponibles ? Ou bien, l'offre déjà existante de ces éditeurs ne répond-elle pas aux attentes des établissements ? Pour cette deuxième raison, des hypothèses peuvent être formulées : absence de certains titres, notamment des éditions récentes, absence d'une offre au titre à titre, absence des titres auprès des fournisseurs retenus par les établissements.

## Accès et signalement

Quelles sont les modalités de signalement des e-books dans votre établissement ?



Les **OPAC** sont les principaux outils de signalement des e-books (76% des réponses). Pour la très grande majorité, ce mode de signalement se combine avec un ou plusieurs autres outils. Seuls 11 établissements se contentent de l'OPAC. Pour les autres, le signalement à l'OPAC se combine avec un signalement :

- dans le SUDOC pour 38 d'entre eux,
- avec un outil de découverte pour 30 établissements
- et enfin avec un outil de type AtoZ pour 25 établissements.

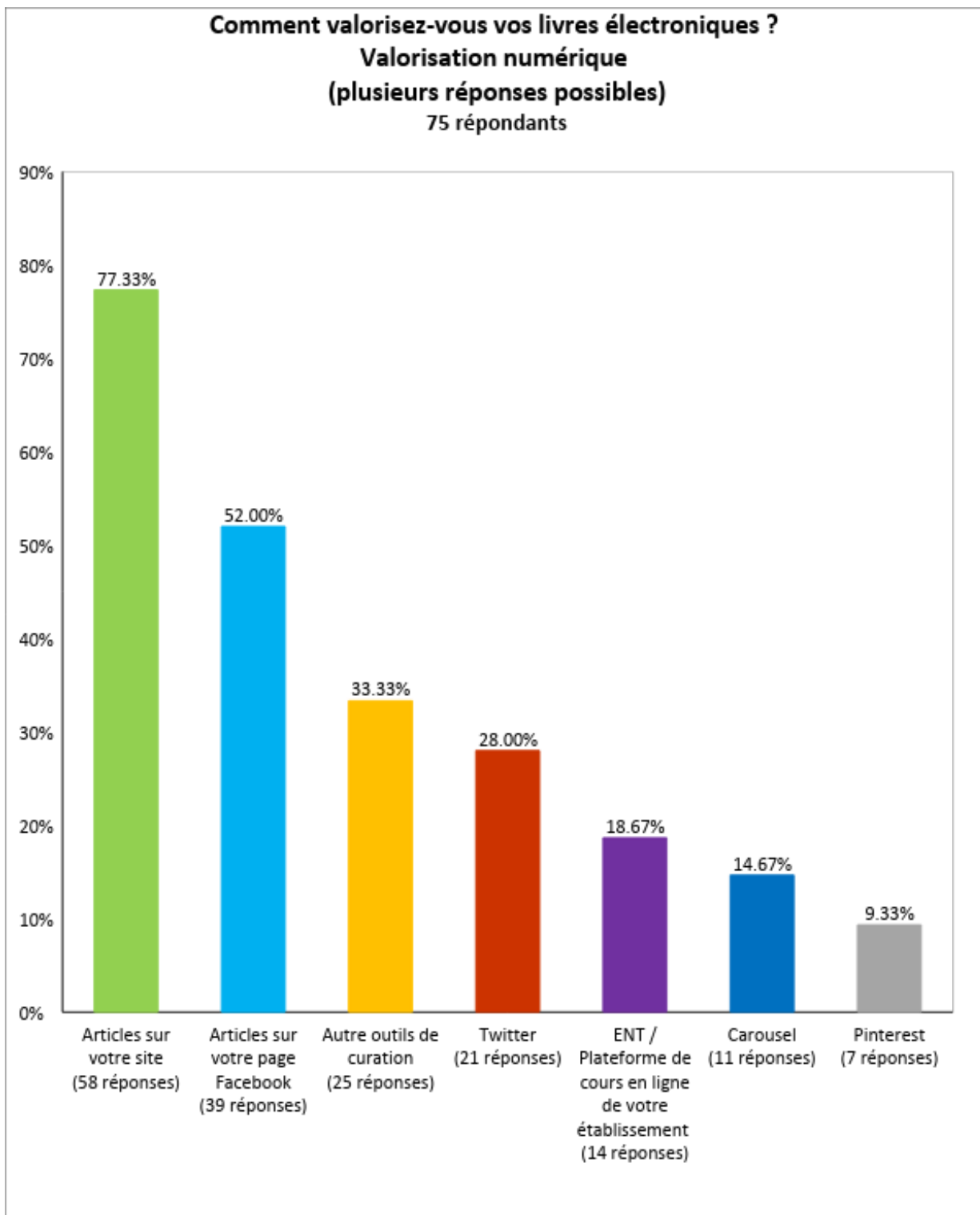
Pour les établissements **ne signalant pas leurs e-books à l'OPAC** :

- un seul établissement utilise un outil de découverte ;
- seuls 2 établissements utilisent un outil AtoZ
- enfin, aucun établissement ne signale ses collections numériques dans le SUDOC exclusivement.

La question n'était pas posée dans l'enquête, mais une dizaine d'établissements utilisent leur **site web** pour déclarer leurs e-books, principalement en pointant vers les plateformes d'e-books. Les établissements n'ont pas répondu à la question et un seul établissement ne signale pas ses e-books, faute d'outil suffisamment performant, mais une ré-informatisation permettra de remédier à ce problème.

Le signalement semble donc toujours être une préoccupation des établissements, bien qu'un établissement signale parmi les freins au signalement le fait que la multiplication des accès complique la recherche pour les étudiants. L'utilisation de plusieurs outils laisse supposer que peu d'outils permettent une déclaration (quasi)-exhaustive ou suffisamment efficace (complète, rapide...) des e-books, comme cela était déjà le cas dans l'enquête menée en 2009.

### Comment valorisez-vous vos livres électroniques ? Valorisation numérique



Le taux de réponse à la question sur la valorisation numérique montrent qu'il s'agit d'une pratique quasi-généralisée. En effet, près de 90% réalisent au moins une action de valorisation numérique de leurs livres électroniques (70% des établissements en 2009 avaient mené une opération de communication). Cependant, on relève qu'un peu plus de 10% ne réalise aucune valorisation numérique (...ou n'ont pas répondu à la question). La valorisation semble être un facteur indispensable à l'appropriation de l'objet e-book par l'utilisateur.

Deux outils principaux se dégagent nettement dans les pratiques des différents établissements qui valorisent numériquement leurs livres électroniques : plus de trois quarts des établissements ont recours à un article publié sur le site web de la bibliothèque. La moitié des établissements publie un article sur Facebook. Un lien peut d'ailleurs être établi entre ces deux pratiques car trois quarts des établissements publiant un article sur leur site publient également un article sur Facebook, dans le cadre d'une politique de communication articulant les différents médias.

L'utilisation d'un carrousel concerne une petite part des établissements : environ 11 établissements y ont recours.

Sans surprise, l'utilisation des réseaux sociaux est, par ordre décroissant : Facebook, Twitter, Pinterest. L'utilisation cumulative des réseaux sociaux reste une pratique minoritaire : un quart des établissements (19) pratiquant la valorisation numérique de leurs livres électroniques le font sur plusieurs réseaux sociaux. La formule la plus fréquente est le couplage Facebook– Twitter pour trois quarts des utilisations multiples (14 établissements).

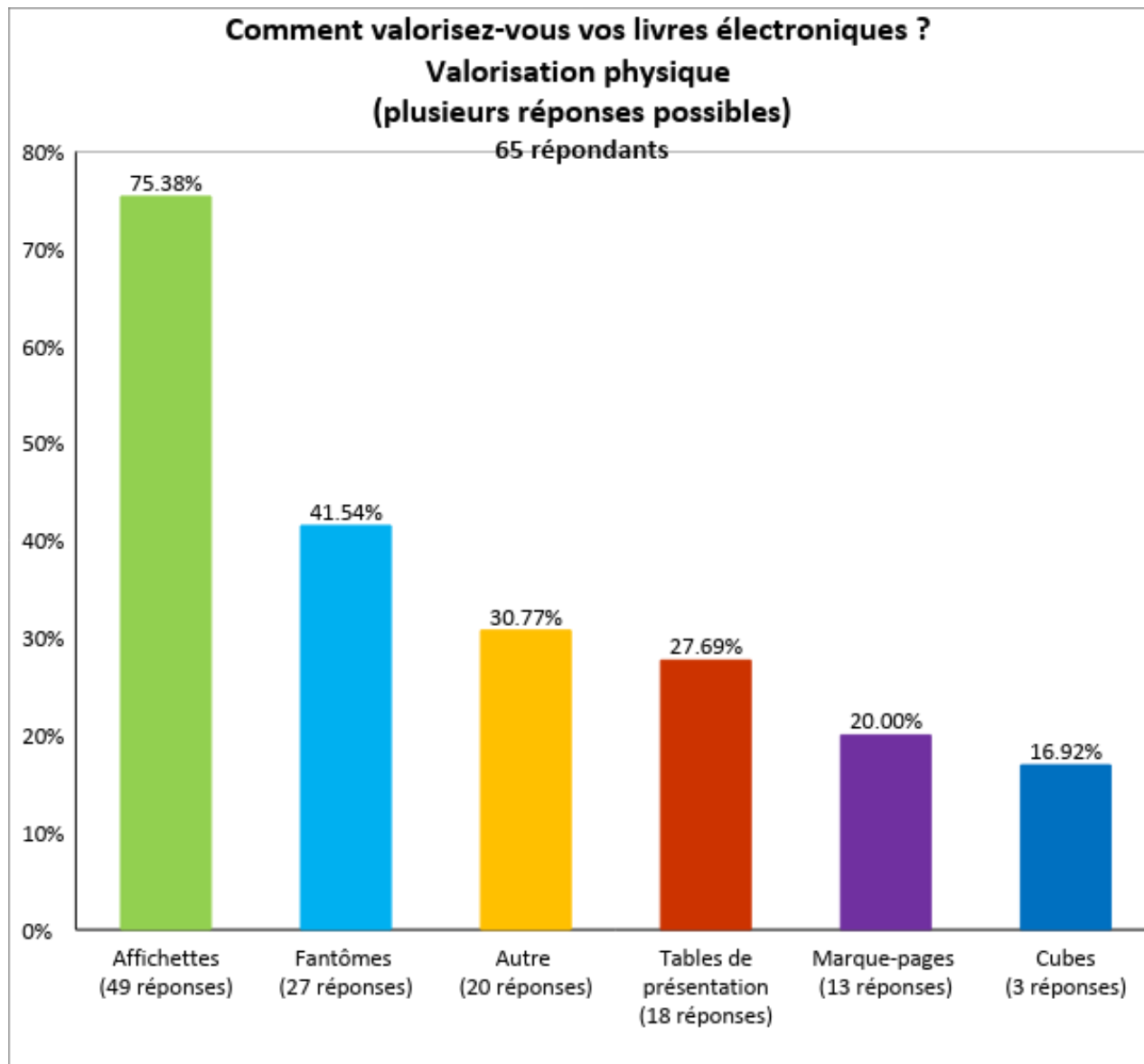
Une part marginale d'établissements (9) utilisant les réseaux sociaux écarte cependant Facebook. Une autre pratique, résiduelle, concerne l'usage exclusif des réseaux sociaux (5) pour la valorisation numérique des livres électroniques.

L'intégration à l'environnement numérique pédagogique est une pratique encore ultra-minoritaire. À peine plus de 10% établissements valorisent leurs livres électroniques dans les ENT ou sur les plateformes de cours en ligne des établissements.

Parmi les autres outils de curation utilisés par les établissements, on relève pour un tiers des établissements des usages complémentaires comme l'envoi de mails ou de lettres d'information plus ou moins ciblés, l'emploi d'outils comme Scoop.it et Netvibes ou encore la publication sur un blog.

De manière plus générale, les réponses à la question de la valorisation numérique des livres électroniques ne permettent pas d'établir de lien direct entre d'une part, la taille des établissements, le budget en livres électroniques ou la part de ce budget dans les dépenses documentaires, et d'autre part, le nombre d'outils de valorisation numérique utilisés.

## Comment valorisez-vous vos livres électroniques ? Valorisation physique



En ce qui concerne la valorisation physique des livres électroniques, un peu plus des deux tiers des établissements la pratiquent contre moins d'un tiers qui n'en réalise aucune.

Outre l'usage des affichettes largement en tête pour plus de la moitié des établissements (49), suivi par celui des fantômes (un peu moins d'un tiers), des tables de présentation (un cinquième), marque-pages (un peu plus de 14%), et un usage très marginal des cubes par 3 établissements, on remarque l'utilisation simultanée de différentes matérialisations : la moitié des établissements en utilise 2, un cinquième en utilise 3 ou plus.

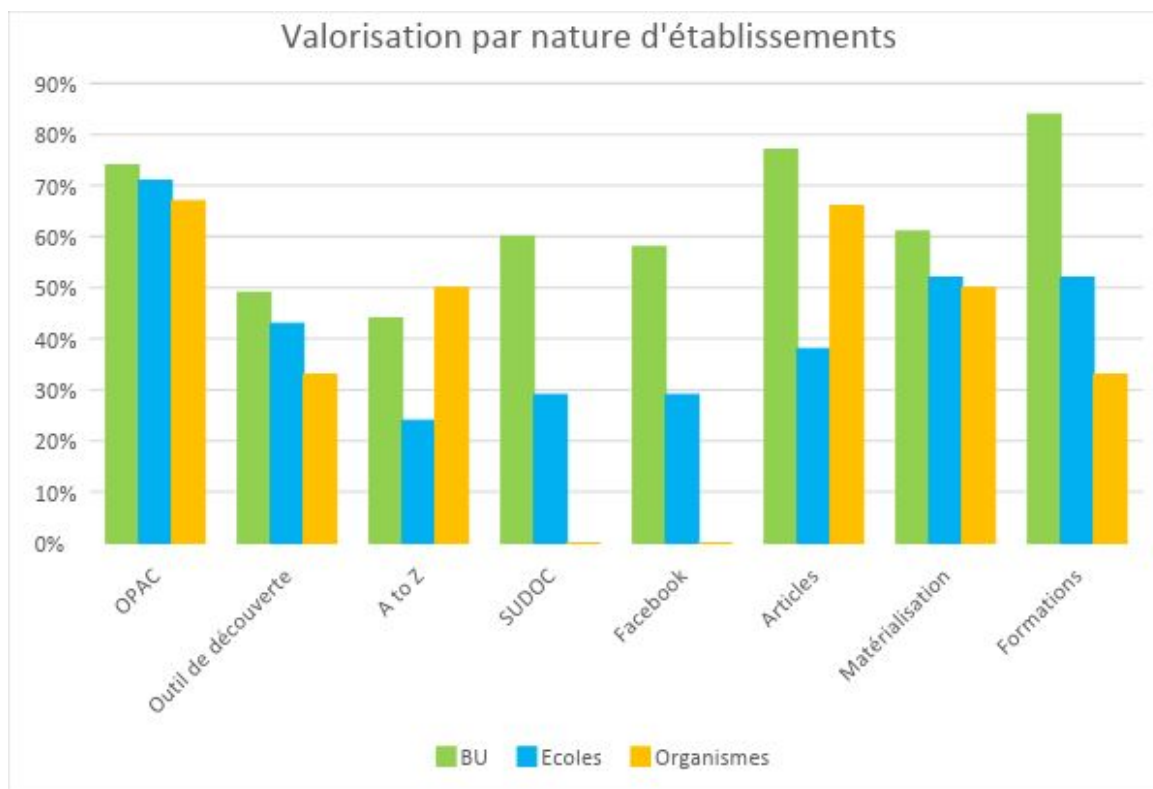
Une autre forme de matérialisation du livre électronique, non proposée dans le questionnaire, est utilisée. Elle crée un lien direct avec le livre physique, par une étiquette accolée sur ce dernier ou par une couverture ou un boîtier le représentant dans les rayonnages.

Plusieurs établissements ont par ailleurs souligné le fait de ne pas avoir encore arrêté leur choix et se trouvent actuellement dans une phase de réflexion quant aux supports à réaliser.

Là aussi, plus généralement, les réponses à la question de la valorisation physique des livres électroniques ne permettent pas d'établir de relation directe entre d'une part, la taille des établissements, le budget en livres



électroniques ou la part de ce budget dans les dépenses documentaires, et d'autre part, le nombre d'outils de valorisation physiques utilisés.



Différents moyens sont choisis par les répondants pour valoriser les ebooks, quelle que soit la nature de l'établissement. Les différentes pratiques de valorisation sont le plus largement implantées en BU. Ces dernières sont par ailleurs les seules à recourir massivement au SUDOC et se distinguent par l'utilisation des réseaux sociaux et la généralisation de la formation.

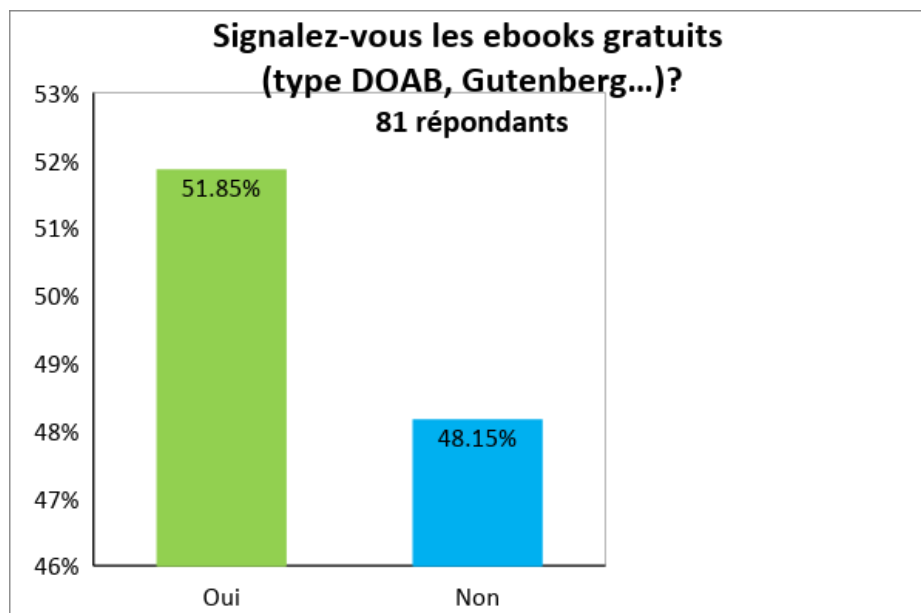
### Combien d'ETP travaillent à l'acquisition et au signalement des e-books ?

La quantification des ETP semble poser un problème, démontrant probablement que la tâche n'est pas encore clairement dévolue à une ou des personnes ou tout au moins non quantifiée. Ces fonctions émergentes peinent à être identifiées et quantifiées dans l'organisation actuelle des bibliothèques.

Ainsi, une douzaine de réponses mentionne que le décompte est impossible à faire. D'autres réponses donnent des indications sur le nombre d'acquéreurs ou de personnes chargées du signalement, mais ne précisent pas le temps consacré à la tâche.

En ce qui concerne les établissements qui ont calculé un ETP, de 0 à 7 ETP se consacraient à l'acquisition et au signalement des e-books. 43 établissements répondent consacrer entre 0,1 et 1 ETP et 14 plus d'un ETP.

## Signalez-vous les e-books gratuits (type DOAB, Gutenberg...) ?



A la question "Signalez-vous les e-books gratuits (type DOAB, Gutenberg etc ...)?", 81 établissements sur 88 ont répondu. 52 % des établissements répondant déclarent signaler des e-books gratuits. Cela démontre un intérêt certain des établissements pour ces collections gratuites d'e-books. A noter que la part des établissements déclarant "ne pas signaler des e-books gratuits" reste relativement importante (48 %). Cette question était générale et ne ciblait pas de bouquet gratuit d'e-books en particulier.

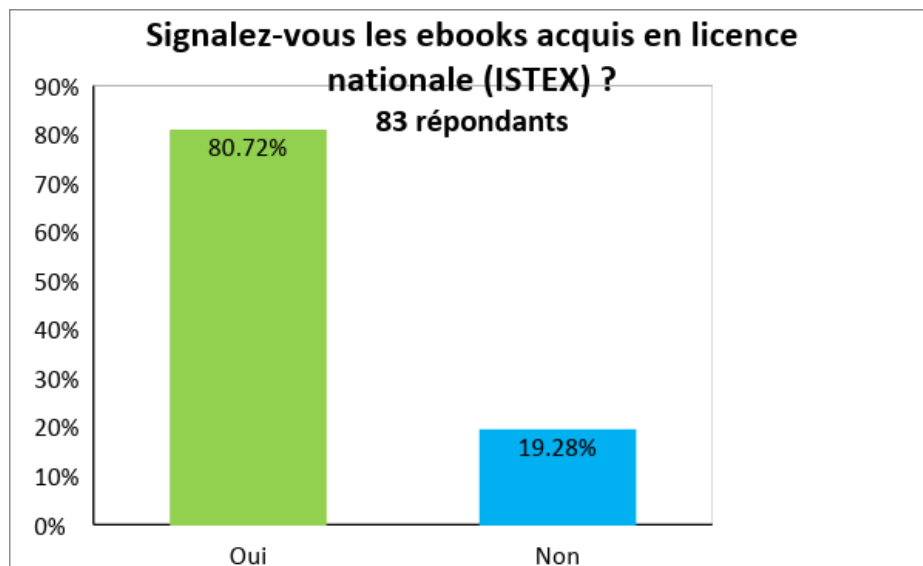
Par rapport à l'enquête de 2009 où 67 % des établissements ayant répondu à l'enquête proposaient une offre gratuite d'e-books, nous pouvons estimer être aujourd'hui en 2017, dans des ordres de grandeur équivalents.

Le signalement des e-books gratuits semble se faire via les mêmes outils que pour le signalement des e-books payants (abonnements ou achats). En effet, on peut retrouver par ordre décroissant les outils de signalement principaux : site web de la bibliothèque et portail (15 établissements), l'outil de découverte (14 établissements), Atoz (10 établissements), OPAC ou SUDOC (4 établissements), ERMS (2 établissements) et enfin ENT (2 établissements).

Comme pour le signalement des e-books payants (abonnement ou achats), le signalement des e-books se fait au moyen de plusieurs outils et en fonction de la politique de signalement de l'établissement. A priori, il n'y a pas de spécificités appliquées au signalement des e-books gratuits.

En revanche, deux établissements opèrent des choix documentaires quant au signalement d'e-books gratuits : "certains bouquets d'e-books gratuits activés dans la KB de notre outil de découverte" et "sur notre site web, mais de manière limitée".

## Signalez-vous les e-books acquis en licence nationale (ISTEX) ?



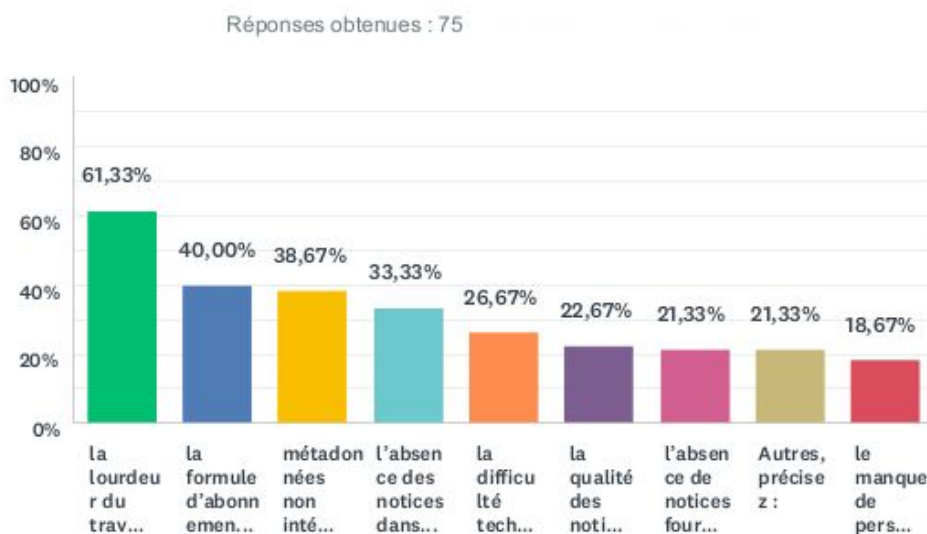
Cette question ciblait en particulier le signalement des e-books acquis en licence nationale. Pour rappel, il s'agit bien de collections payantes acquises sur des budgets nationaux et non sur les budgets propres des établissements.

Les établissements déclarent à 81 % signaler les e-books acquis en licence nationale. En comparant ces réponses avec celles de la question précédente sur le signalement des e-books gratuits, les établissements semblent favoriser davantage le signalement des e-books acquis en licence nationale, par rapport à celui des e-books gratuits. Effectivement, cela s'explique par la qualité des collections proposées, par un choix documentaire déjà justifié lors des négociations des acquisitions des licences nationales ainsi que par des possibilités techniques de signalement plus aisées (disponibilité dans BACON, CERCLE, exemplarisation automatique dans le Sudoc par exemple).

Cependant, on note que le signalement de ces collections n'est pas systématique. En effet, deux établissements précisent dans leurs commentaires leur réponses : "toutes sauf gros corpus (>30000)", "pas systématiquement [...] sélection préalable" pour des raisons de politique documentaire ou des raisons techniques ".

D'après l'analyse des occurrences des commentaires, beaucoup plus riches et détaillés que les commentaires de la réponse 35, ("Si oui, comment ?"), les outils de signalement des e-books acquis en licence nationale sont identiques au signalement des e-books acquis par les établissements. En effet, on peut retrouver par ordre décroissant les outils de signalement principaux : site web de la bibliothèque, portail et newsletters (25 établissements), outil de découverte et résolveur de liens (24 établissements), Atoz (22 établissements), OPAC ou SUDOC (19 établissements), ENT et intranet (2 établissements) et enfin ERMS (idem). On note également que les exemplarisations automatiques mises à disposition par l'Abes pour le Sudoc sont assez utilisées, au moins 7 établissements signalent ce biais. Celui-ci semble répondre à un besoin d'exhaustivité du signalement concernant les e-books acquis en licence nationale.

## Quels sont les freins au signalement ?



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
la lourdeur du travail à fournir	61,33%
la formule d'abonnement (qui oblige à surveiller les nouveaux abonnements et désabonnements)	40,00%
métadonnées non intégrées dans la base de connaissance souscrite par l'institution	38,67%
l'absence des notices dans le SUDOC	33,33%
la difficulté technique en interne pour intégrer des notices dans le catalogue	26,67%
la qualité des notices fournies par les éditeurs	22,67%
l'absence de notices fournies par les éditeurs	21,33%
Autres, précisez :	21,33%
le manque de personnel qualifié	18,67%

Les principaux freins au signalement sont la lourdeur du travail à fournir (à hauteur de 61%), ainsi que le temps de mise en place du workflow comme l'indique un des établissements.

Cette idée est renforcée par les autres réponses.

Ainsi, 40% des établissements rencontrent des problèmes inhérents aux offres instables des fournisseurs (changement des titres en cours d'abonnements). Et un établissement signale même l'interdiction du signalement par un éditeur (AFNOR).

Les problèmes techniques sont aussi nombreux.

Pour les établissements disposant d'une base de connaissances, l'absence ou le manque de qualité des métadonnées correspondantes à leurs abonnements ou leur mise en disponibilité lente, surtout pour les e-books français, réduit l'avantage de ce type d'outils.

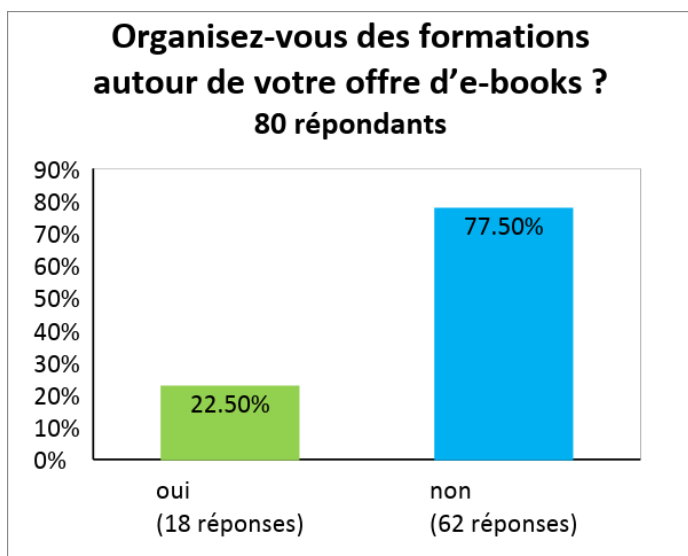
Quant au signalement via des notices, il se heurte à l'absence des notices dans le SUDOC (33%), à la difficulté technique en interne pour intégrer des notices dans le catalogue (27%), la qualité ou l'absence des notices fournies par les éditeurs (respectivement 23% et 21%).

Le manque de personnel (21% des réponses) est aussi pointé du doigt.

Le type d'achat par bouquet demande le traitement rapide d'importants volumes d'acquisitions et, donc, une forte mobilisation du personnel souvent déjà très largement occupé par d'autres tâches jugées plus prioritaires.

Quelques autres freins sont également signalés comme l'inadéquation entre l'offre ISTEEX acquise à fins de recherche et le public majoritairement de premier cycle.

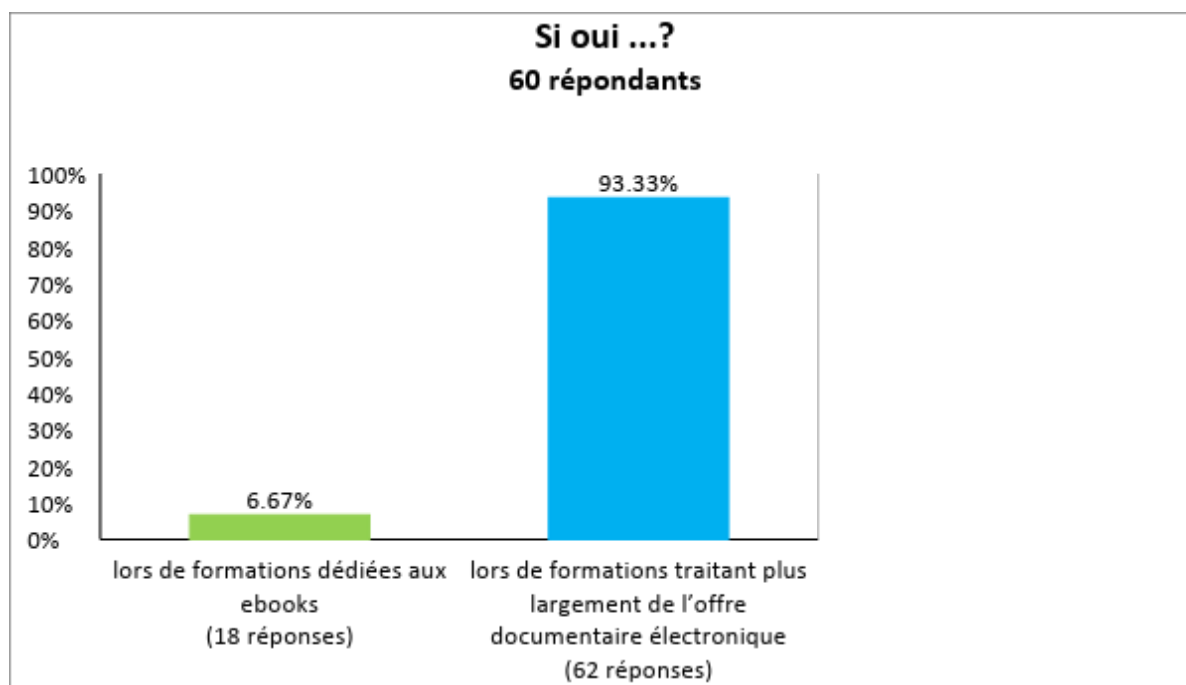
### Organisez-vous des formations autour de votre offre d'e-books ?



77,5% des établissements ayant répondu (62 sur 80) organisent des formations autour des e-books. Cette forte majorité de réponses positives semble montrer une préoccupation importante des établissements de valoriser ce type de document numérique auprès des usagers. La valorisation par la formation est un facteur indispensable à l'appropriation de l'objet e-book par l'utilisateur.

Un établissement (l'ENSCM de Montpellier) envisage d'organiser des formations dans un futur proche.

### Si oui, détaillez



Ces formations autour des e-books s'inscrivent à plus de 93% dans une offre plus large de formations traitant de l'offre documentaire électronique.

Ainsi à l'Université Toulouse-Jean Jaurès/SCD, les e-books sont présentés lors d'ateliers documentaires (1h) consacrés à l'offre de revues et de livres numériques.

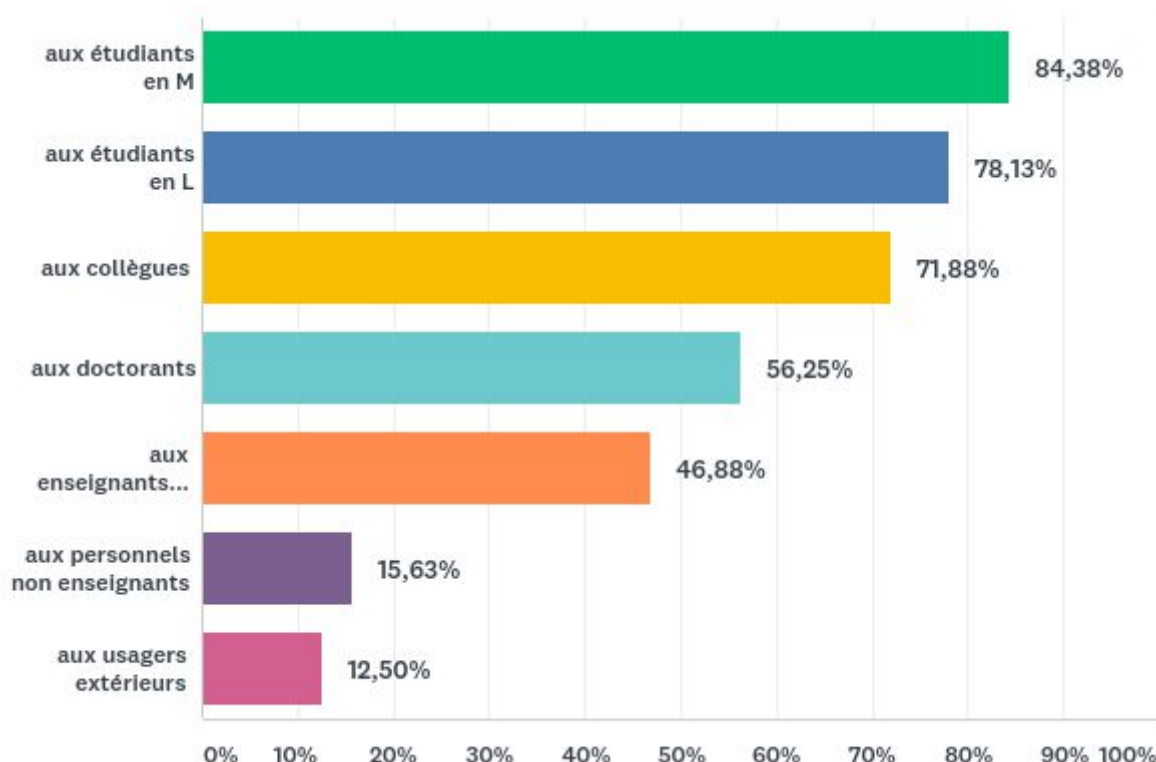
L'INSA de Lyon et le SCD de Poitiers précisent également que les e-books sont abordés lors de formations plus larges consacrées à la documentation numérique. Les e-books sont exposés pendant les formations d'aide à la recherche documentaire pour l'American University of Paris et lors des séances de Méthodologie documentaire au SCD de Nîmes.

Au SCD de Paris Dauphine, une réflexion est en cours afin de donner aux e-books une place plus large dans les acquisitions et d'organiser des formations en interne dédiées aux e-books.

Cependant il existe dans 5 établissements sur les 60 établissements ayant répondu des formations spécifiques aux e-books. Il s'agit de l'Université de Lille (Droit et Santé), du SCD de Poitiers du CEA, de l'Ensib et de la Direction des bibliothèques et de l'IST de l'université de Versailles Saint Quentin qui organise deux fois par an des ebooks party.

### Si oui, ces formations s'adressent...

64 répondants

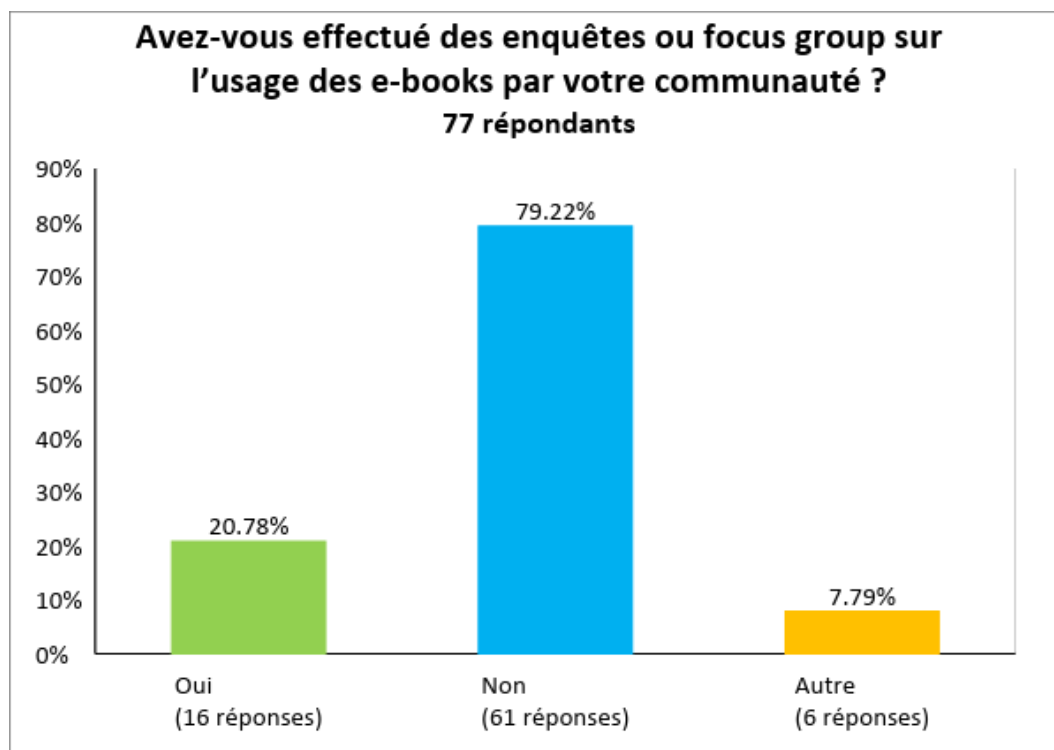


Ces formations s'adressent à tous les publics :

- aux étudiants de licence (78,1%), et de master (84,38%) en premier lieu, cela peut s'expliquer par le type de formations proposées à savoir une méthodologie à la recherche davantage orientée vers les L et les M.
- mais aussi et particulièrement aux collègues (71,88%) : des collègues formés permettront non seulement de promouvoir les e-books auprès des usagers mais de répondre aussi aux questions quant à l'utilisation de ce type de ressources. Ainsi à l'université de Picardie, les collègues formés sont en retour invités à former les personnes qui en font la demande. A l'American university of Paris, les collègues souhaitent assurer davantage de formations ciblant les enseignants
- dans une moindre mesure aux doctorants (56,25%), aux enseignants-chercheurs (46,88%). A l'Institut national polytechnique de Toulouse, les formations aux enseignants-chercheurs se font dans le cadre de l'action pédagogique (intégrées aux ateliers à destination des écoles doctorales). L'Ecole centrale de Lyon projette de développer des formations tournées vers les enseignants-chercheurs.

- et de façon marginale à d'autres types d'utilisateurs (utilisateurs extérieurs à 12,5 % et aux personnels non enseignants à 15,63%). Le SCD de Paris Dauphine propose des coachings personnalisés dans les formations qui ciblent les doctorants, enseignants-chercheurs et utilisateurs extérieurs en priorité.

### Avez-vous effectué des enquêtes ou focus group sur l'usage des e-books par votre communauté?



Près de 20% des établissements ont réalisé des enquêtes ou focus groups sur l'usage des e-books auprès des publics (8% en 2009).

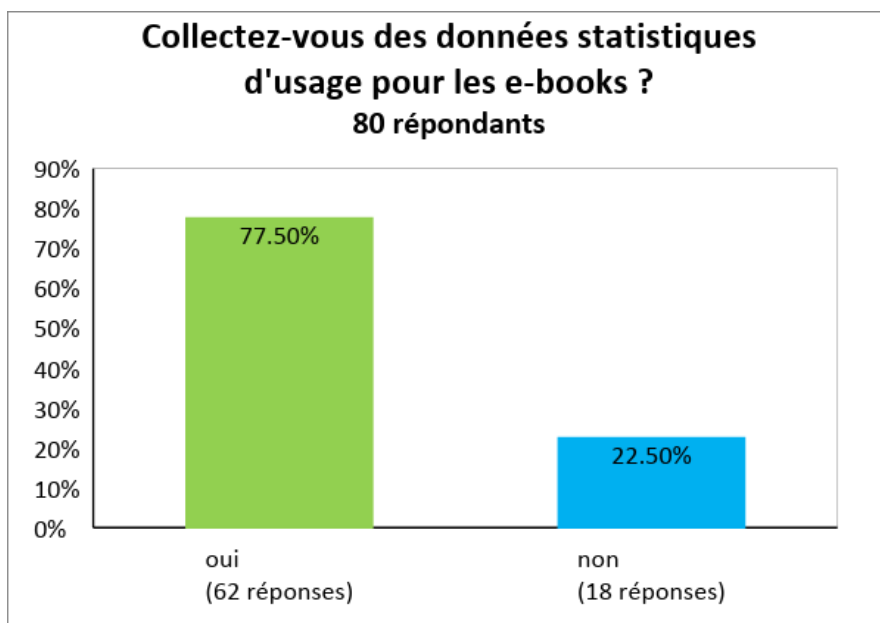
Cela s'est traduit par :

- A l'Université de Bordeaux, une enquête sur les usages de la documentation numérique auprès des chercheurs effectuée en 2015.
- A l'École des Ponts ParisTech, des questions sur les e-books insérées lors d'une enquête plus générale. Les statistiques Counter renseignent également sur les différentes utilisations des e-books par les utilisateurs.

Un établissement (ESCP) menait une consultation en même temps que l'enquête de Couperin. Deux établissements envisageant de mettre en place une enquête dans l'année (à l'université du Havre et de Lyon 2).

## Usages et statistiques

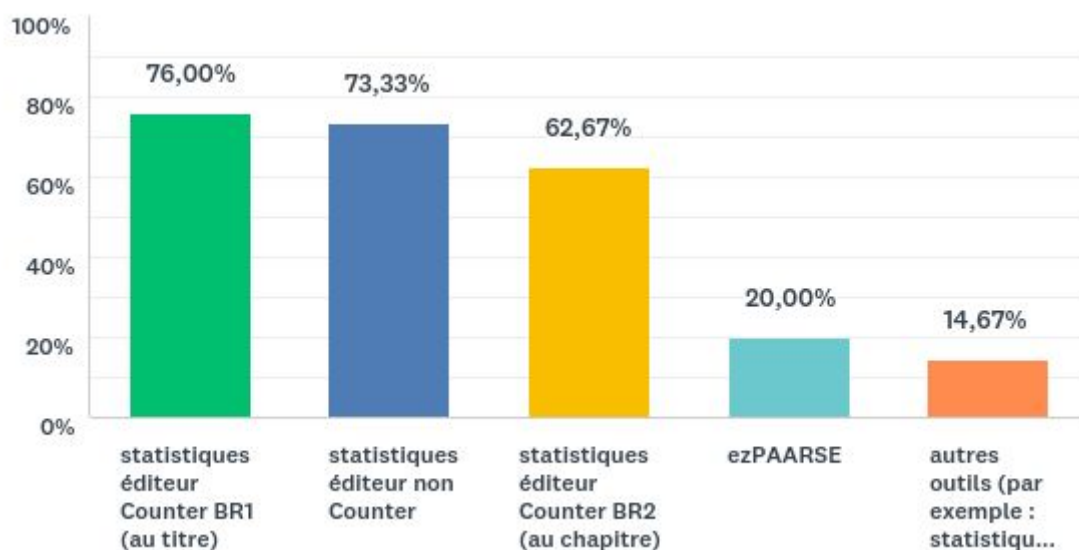
### Collectez-vous des données statistiques d'usage pour les e-books ?



La majorité des établissements (plus de 90% des répondants) collectent des données statistiques pour mesurer l'usage de leurs e-books, contre 50% en 2009. 9,8% des établissements ne collectent pas de statistiques d'usage.

### Si oui, quels outils utilisez-vous ?

75 répondants



La majorité des statistiques d'usage collectées auprès des éditeurs sont des statistiques COUNTER BR1 (au titre) et BR2 (au chapitre) ou non COUNTER, selon ce qui est proposé.

Certaines ressources, comme la Bibliothèque numérique Dalloz, fournissent des statistiques sans liens vers les titres concernés. L'Université de Bretagne Sud réalise des enquêtes d'usage auprès des étudiants et enseignants juristes afin de pallier ce manque. Une bibliothèque considère que l'éditeur devrait être sanctionné pour cette absence de fourniture de données.



15 établissements déclarent utiliser ezPAARSE. De plus, parmi les établissements ayant déclaré utiliser d'autres outils, 5 disent être en cours de déploiement ou avoir un projet ezPAARSE en cours (Bordeaux, Lille, Université de Picardie, Ecole des Ponts ParisTech, Université du Littoral).

Les autres outils cités sont l'analyse statistique des logs du proxy et du reverse-proxy, les statistiques provenant de l'ERMS ou encore de la liste A to Z.

### Quels indicateurs tirez-vous de ces données ?

(Par exemple : coût au téléchargement de chapitre/de livre, coût au jeton, nombre de consultation par usager potentiel, etc.)

A cette question, dont la réponse était libre, seules 70 réponses ont été obtenues et ont pu faire l'objet d'une analyse, sur les 86 réponses à l'enquête.

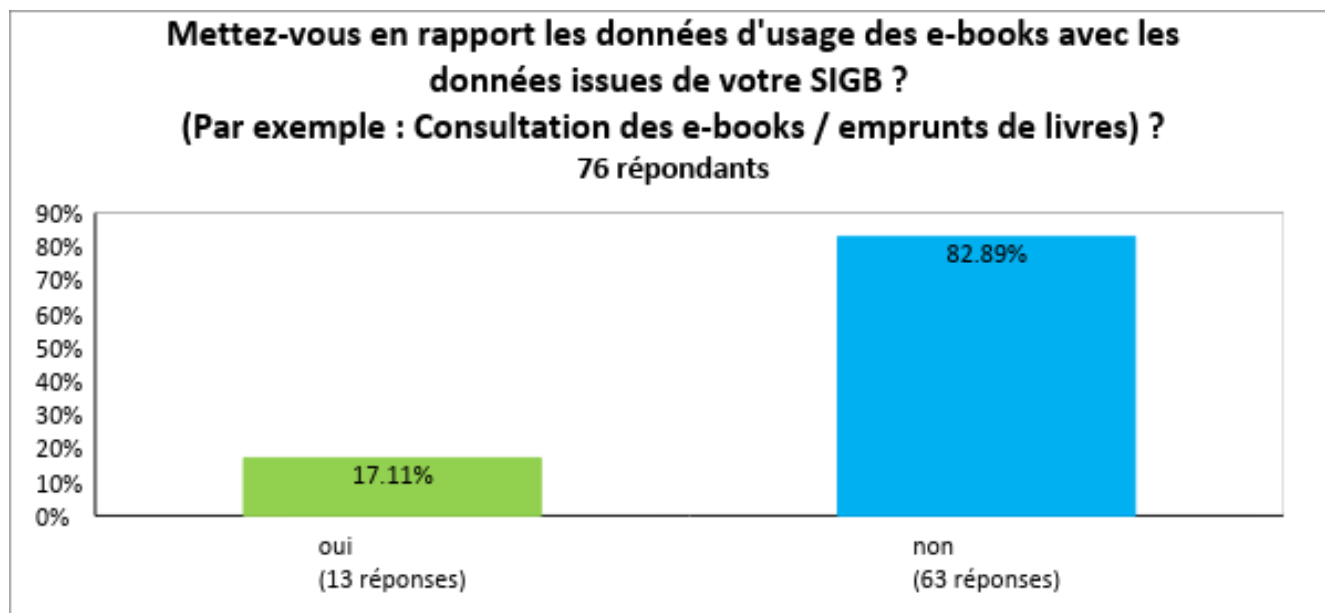
Des données statistiques extraites de l'usage des e-books, il ressort que quelques indicateurs sont effectivement mis en avant par les établissements. Etant donné les réponses libres, nous avons analysé les occurrences. Ainsi, on peut noter que l'indicateur "préféré" est le **coût au téléchargement ou à la consultation** qui revient à rapprocher l'usage (téléchargement ou consultation) du coût de la ressource : environ 40 réponses pour le coût au téléchargement et/ou le coût à la consultation.

D'autres indicateurs sont utilisés comme les statistiques d'usage global d'une ressource ou d'une plateforme. Mais dans ce cas, il ne s'agit pas tout à fait d'un indicateur parce qu'il n'est pas rapporté au coût de la ressource ou au nombre d'utilisateurs. Les établissements précisent également réaliser un "best of" ou un "hit parade" des titres les plus consultés (environ 5 établissements) : la Bibliothèque Diderot de Lyon (ENS Lyon), le SCD de l'Université de Haute Alsace, l'Université de Technologie de Compiègne, l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Ecole centrale de Marseille.

Plusieurs établissements, une dizaine environ, signalent l'absence d'indicateurs précis : "*Travail pas assez abouti*", "*A faire*", "*aucun pour le moment*", "*en cours de définition*".

Par conséquent, on note que d'après ces réponses, l'indicateur préféré est le **coût au téléchargement ou à la consultation**. L'indicateur nombre de consultation par rapport aux utilisateurs potentiels est beaucoup moins représenté. De part certaines réponses signalant l'absence d'indicateurs, nous pouvons penser que l'usage des indicateurs reste difficile étant donné la définition même de ce qu'est un indicateur et par l'accessibilité aux statistiques et aux chiffres de coût et d'utilisateurs qui sont indispensables. De plus les utilisations systématiques des indicateurs d'usage soulignent encore la difficulté d'appréhender et d'analyser les statistiques des livres numériques, et *a fortiori*, des ressources numériques.

## Mettez-vous en rapport les données d'usage des e-books avec les données issues de votre SIGB?



83 % des répondants précisent que les données d'usage des e-books ne sont pas mises en rapport avec les données des SIGB (ce qui était déjà esquissé dans les questions relatives à la politique documentaire). Dans les commentaires, les répondants précisent que ces données seraient intéressantes pour les établissements faisant du prêt, mais que cela reste prématuré, ou mettent en avant le manque de temps pour exploiter ces données et des difficultés concernant les outils :

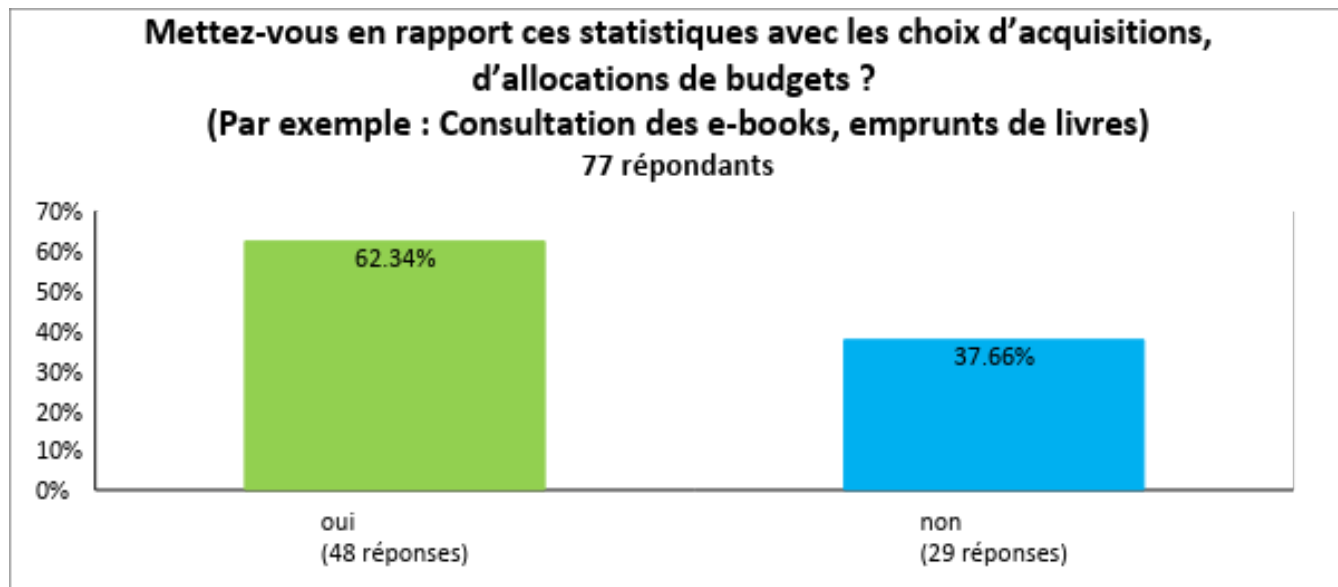
*"C'est une bonne idée" ; "Manque de temps pour exploiter les données" ; "pas encore mais c'est prévu pour 2017" ; "Mais il faudrait !" ; "Mais nous commençons" ; "Nous le ferons à terme" ; "Difficile de trouver le dénominateur commun" ; "Nous ne disposons pas des outils actuellement pour ce type de comparaison", etc.*

Cependant, 17 % des établissements, déclarent mettre en relation les données SIGB et usage des e-books, sans que ne soit précisé un commentaire. Il est donc difficile d'évaluer la technique utilisée ou les contenus comparés. En revanche, certains établissements (4 établissements le précisent dans les commentaires) comparent ces données pour des collections particulières d'e-books :

- Collection *Que sais-je ?* pour Université Toulouse-Jean Jaurès/SCD et la Direction des bibliothèques et de l'IST de l'université de Versailles Saint Quentin
- Collection Wiley pour l'École des Ponts ParisTech
- Collection Elibrary-Masson pour le SCD d'Angers

Par conséquent, l'exploitation fine des données d'usage entre le papier et l'électronique n'est donc pas systématique. Néanmoins pour l'achat ou l'abonnement d'une collection particulière, ces données peuvent être analysées et être intéressantes à comparer.

Mettez-vous en rapport ces statistiques avec les choix d'acquisitions, d'allocations de budgets ?



Il apparaît que 62 % des répondants indiquent mettre en rapport ces statistiques avec des choix d'acquisitions ou d'allocations de budget : les statistiques d'usage des e-books permettent de déterminer une reconduction d'abonnement par exemple ou un désherbage. Les indicateurs d'usage permettent donc d'affiner la politique documentaire de l'établissement et donnent des arguments pour un arbitrage entre plusieurs ressources ou titres.

On peut également relever que lors de comparaisons entre des collections papier et numériques identiques, ces statistiques sont effectivement un bon argument pour "valider" ou non une acquisition ou un renouvellement. Par exemple, quelques établissements signalent dans les commentaires les points suivants : "*l'arrêt d'achat de Repères et Que sais-je au format papier*" (Université du Havre, la Direction des bibliothèques et de l'IST de l'université de Versailles Saint Quentin) ou "*les choix d'acquisitions sont faits en regard des statistiques de prêt des éditions imprimées*" (BU Cergy).

38 % des établissements ne mettent pas en relation des données, soit parce que cette méthode d'arbitrage n'est pas encore mise en place, soit parce que les collections ne s'y prêtent pas. En effet, d'après les commentaires, nous remarquons bien ces difficultés : "*Pas encore mais il le faudrait*", "*A faire*", "*Il n'y a pas pour l'instant d'analyse poussée des statistiques au niveau global dans l'établissement*", "*Non, pas pour l'instant*", "*Travail en cours de réalisation*", "*Pas encore*" ou "*Les stats ne peuvent pas être mises en rapport avec des choix d'acquisition ou de budget, de par la spécificité de nos ressources (ressources de niche, en langues souvent vernaculaires, donc en direction de publics restreints et très spécialisés; donc stats de fréquentation forcément faibles).*"

## Annexe : liste des éditeurs demandés<sup>8</sup>

Ventilation sur chaque éditeur individuel (ou discipline)	Nombre de demandes	Pôle(s) Couperin concerné(s), ou concernant plusieurs pôles (PLU)	Préparation de concours	Manuels universitaires	Tout public	Autre?
Actes Sud	2	LSH			tout public	
ADBS	1	LSH				
AFNOR + Normes (au titre ?)	2	PLU				
Armand Colin	3	PLU				
Atlande	1	LSH				
Barron's Educational Series	1	LSH?				
Belin	1	PLU		manuels		
Bordas	2	PLU	concours	manuels		
Bréal / Studyrama	2	PLU		manuels		
C & F Éditions	1	LSH?				sciences de l'information
Cassini	1	ST				
Centre Pompidou	1	LSH				
Cépaduès	2	ST		manuels		
CNRS	1	PLU				
CRC Press	1	ST				
Cujas	1	SJP				
Dalloz	1	SJP				
De Boeck	3	PLU				
Defrénois	1	SJP				
Dunod	7	PLU		manuels		
Economica	3	SEG				
Editions Technip	1	ST				
EDP Sciences	3	PLU				
Educagri	1	ST				
Ellipses	6	PLU		manuels		
Eyrolles	3	PLU		manuels		
Faton	1	LSH				
Flammarion	2	PLU			tout public	
Fondation Cartier	1	LSH			tout public	art
Foucher	1	PLU		manuels		
France Agricole	1	ST				
Gallimard	5	LSH			tout public	
Garnier	1	LSH			tout public	
Gualino	1	SJP				
Hachette	5	PLU		manuels		

<sup>8</sup> Liste des éditeurs cités en réponse à la question : «Quelles sont les maisons d'édition (ex : Gallimard, LGDJ...) dont vous souhaiteriez que le catalogue soit accessible sous format électronique ?». Nous avons catégorisé et standardisé les réponses.

<b>Hazan</b>	1	LSH			tout public	art
<b>ISTE éditions</b>	1	ST				
<b>Joly</b>	1	SJP				
<b>Klog</b>	1	LSH				
<b>La Découverte</b>	1	LSH, SEG				
<b>La Documentation française</b>	2	LSH				
<b>La Martinière</b>	1	LSH				
<b>Lamy</b>	1	SJP				
<b>Larcier</b>	1	SJP				
<b>Lavoisier</b>	2	ST		manuels		
<b>Le Moniteur</b>	2	ST				
<b>Le Seuil</b>	3	LSH			tout public	
<b>Lextenso LexisNexis</b>	1	SJP				
<b>LGDJ</b>	8	SJP				
<b>Liaison</b>	1	SJP				
<b>Magnard</b>	1	PLU				manuels scolaires
<b>Maloine</b>	2	SVS	concours santé	manuels		
<b>Masson</b>	2	ST, SVS		manuels		
<b>Medcom</b>	1	SVS				
<b>Médecine Sciences Publications</b>	1	SVS				
<b>Nathan</b>	2	PLU	concours	manuels		manuels scolaires
<b>Octares</b>	1	LSH				
<b>Odile Jacob</b>	2	LSH			tout public	
<b>Ophrys</b>	1	LSH		manuels		manuels scolaires
<b>Payot</b>	1	LSH			tout public	
<b>Pearson</b>	3	PLU				
<b>Peter Lang</b>	1	LSH				
<b>Phaidon</b>	1	LSH				art
<b>Picard</b>	1	LSH				
<b>Point vétérinaire</b>	1	SVS				
<b>Points</b>	1	LSH			tout public	
<b>PPUR</b>	1	PLU				
<b>Presses de Sciences Po</b>	2	LSH				
<b>Presses des Ponts</b>	1	ST				
<b>PUF - Presses Universitaire de France</b>	2	LSH				
<b>PUF - Que sais-je ? (au titre ?)</b>	1	LSH				
<b>QUAE</b>	2	ST				
<b>Quintessence International</b>	1	SVS				
<b>RMN Grand Palais</b>	1	LSH			tout public	art
<b>Sirey</b>	1	SJP				
<b>Skira</b>	1	LSH			tout public	art
<b>Somogy</b>	1	LSH			tout public	art
<b>Springer en titre à titre</b>	3	PLU				
<b>Sweet and Maxwell</b>	1	SJP				
<b>Silvana</b>	1	LSH			tout public	art
<b>Taschen</b>	2	LSH			tout public	art
<b>Vernazobres-Grego</b>	1	SVS				
<b>Vuibert</b>	3	PLU	concours	manuels		
<b>Wiley</b>	1	PLU				
<b>Wolters Kluwer</b>	1	SVS				